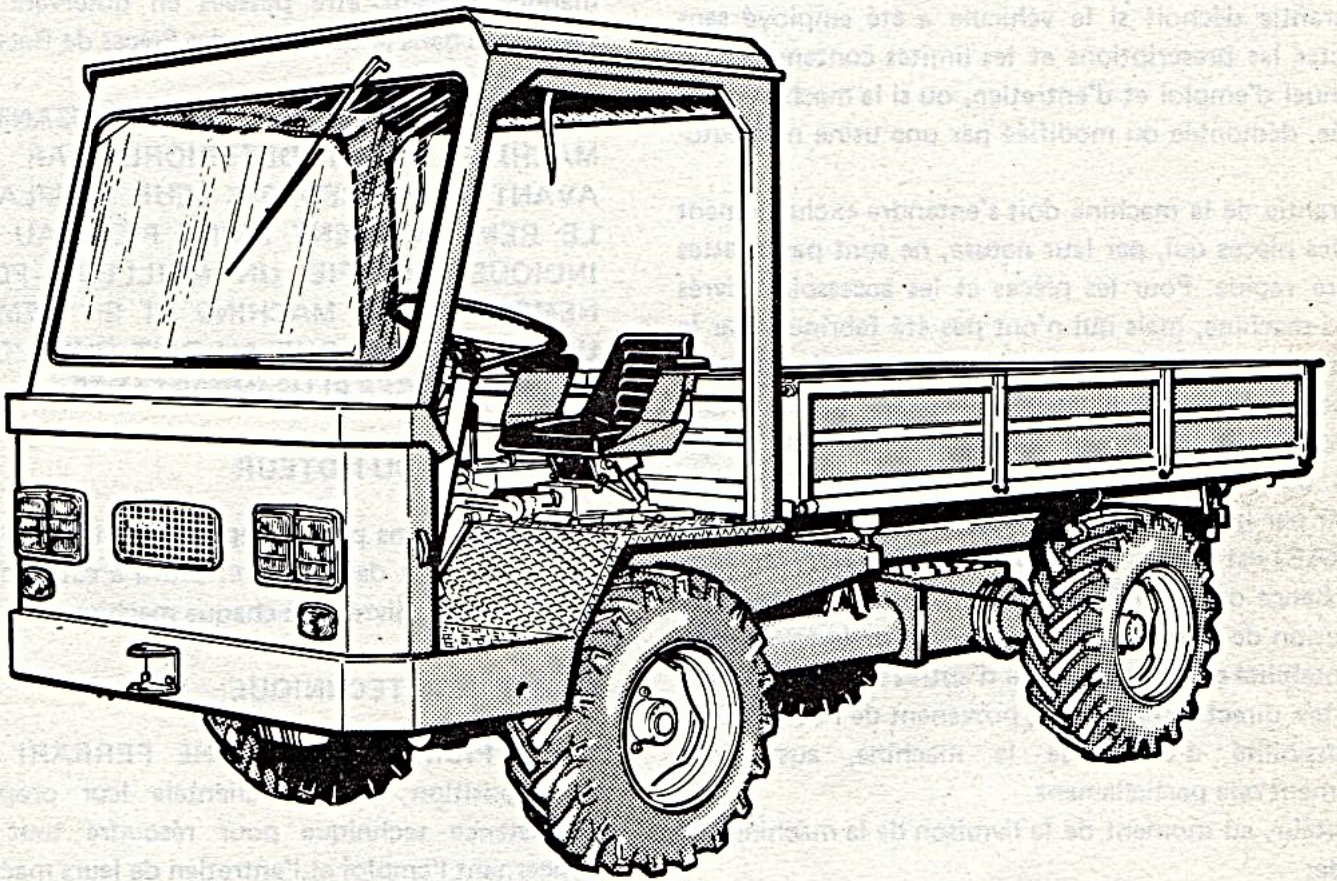


TRANSPORTER 736



FERRARI

**MACCHINE
AGRICOLE**

La machine construite par la Maison FERRARI, dont les données sont reportées dans cette feuille, est garantie neuf mois consécutifs depuis la date d'achat, pourvu qu'elle soit employée selon les prescriptions contenues dans le manuel d'emploi et d'entretien et qu'elle soit soumise à des conditions normales de travail. Dans le délai susdit, la Maison FERRARI s'engage à livrer gratuitement les pièces de rechange des parties qui, à son jugement ou à jugement d'un de ses représentants autorisés, présentent des défauts de fabrication ou de matériel; ou bien, à son incontrôlable jugement, à effectuer la réparation directement ou au moyen de personnel autorisé. Les frais de transport et d'emballage des pièces de rechange inhérentes à cette garantie sont à la charge de l'acheteur.

La garantie déchoit si le véhicule a été employé sans respecter les prescriptions et les limites contenues dans le manuel d'emploi et d'entretien, ou si la machine a été réparée, démontée ou modifiée par une usine non autorisée.

La garantie de la machine doit s'entendre exclusivement pour les pièces qui, par leur nature, ne sont pas sujettes à usure rapide. Pour les pièces et les accessoires livrés avec la machine, mais qui n'ont pas été fabriqués par la Maison FERRARI (par exemple: moteurs, installation électrique, installation oléodynamique, pneus, etc.), sera appliquée la garantie fournie du fabricant de ces pièces ou accessoires, dans les limites que l'on peut obtenir par la FERRARI. La responsabilité de la Maison FERRARI est strictement limitée à la livraison de pièces de rechange ou à la réparation de parties défectueuses, à l'exclusion de la résolution du contrat ou de toute autre responsabilité et obligation pour d'autres frais, dommages, et pertes, directs ou indirects, provenant de l'usage ou de l'impossibilité d'usage de la machine, aussi bien totalement que partiellement.

L'acheteur, au moment de la livraison de la machine, est tenu de:

- Vérifier tous les niveaux de l'huile
- Contrôler le niveau de la solution dans la batterie
- Vérifier le fonctionnement et le réglage de l'embrayage.

La Maison FERRARI examinera les éventuelles demandes de garantie exclusivement si elle est en possession du certificat, qui devra être rendu au siège de la Maison FERRARI, dûment rempli, impérativement au moment de la livraison de la machine.

Acheteur

Machine vendue par **F. LERTERON**

Date de livraison **15-5-1980**

Signature **ANMECY**

Machine: Châssis No.

Moteur: Fabrique Type No.

Il est conseillé de lire attentivement les instructions contenues dans cette publication. Si vous désirez exploiter entièrement les possibilités de votre machine, il est indispensable que vous en connaissiez à fond les performances et les possibilités d'emploi.

L'entretien de la machine est réduit à quelques opérations simples et pouvant être effectuées par qui que ce soit. Pour obtenir le maximum de durée et d'économie de service, il est conseillé de suivre scrupuleusement les règles contenues dans la présente publication.

PIECES DE RECHANGE

Il est vivement conseillé d'utiliser exclusivement des **PIECES DE RECHANGE ORIGINALES**. Les commandes doivent être passées en observant les règles contenues dans le Catalogue des Pièces de Rechange.

N'ATTENDEZ PAS QUE LES COMPOSANTS DE LA MACHINE SOIENT DETERIORES PAR L'USAGE, AVANT DE PROCEDER A LEUR REMPLACEMENT. LE REMPLACEMENT D'UNE PIECE AU MOMENT INDIQUE SIGNIFIE UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE ET EN MEME TEMPS UNE ECONOMIE, DUE AU FAIT QUE L'ON EVITE DES DOMMAGES PLUS IMPORTANTS.

ENTRETIEN DU MOTEUR

Les prescriptions pour l'emploi et l'entretien du moteur sont contenues dans le livret prévu à cet effet, dont un exemplaire est livré avec chaque machine.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Les **OFFICINE MECCANICHE FERRARI** mettent à la disposition de leur clientèle leur propre service d'assistance technique pour résoudre tout problème concernant l'emploi et l'entretien de leurs machines. Les Clients peuvent signaler, par écrit, leur demandes à:

OFFICINE MECCANICHE FERRARI
42045 LUZZARA (Reggio Emilia) - ITALIE
 Tel. (0522) 835113/835216

REMARQUE

Les termes **DROIT** et **GAUCHE** utilisés dans la présente publication pour localiser les différentes pièces se réfèrent toujours au sens normal de marche du véhicule, c'est-à-dire à la machine vue par le conducteur assis à sa place.

Les descriptions et les illustrations contenues dans la présente publication ne comportent aucun engagement; le constructeur se réserve le droit de modifier la machine, pour toute exigence touchant la construction ou à caractère commercial, sans l'obligation de mettre à jour en temps utile cette publication.

TABLE DES MATIERES

	Page
DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	5
Commandes et instruments de la machine	7
Schéma installation hydraulique.	8
Schéma des freins	9
Graissage et contrôles périodiques.	10
Points de ravitaillement et capacités	11
Schéma du graissage et des contrôles périodiques	12
EMPLOI DE LA MACHINE	14
Période de rodage	14
Contrôles à machine neuve ou après une longue période d'inactivité	15
Démarrage du moteur.	16
Contrôles pendant le travail.	17
Mise en marche du véhicule.	18
Levier du variateur de vitesse.	19
Levier de prise de force.	20
Levier d'embrayage et débrayage traction antérieure et blocage différentiel	21
Levier du vérin hydraulique soulèvement caisse.	22
Arrêt du moteur	23
ENTRETIEN - REGLAGES	24
Groupe moteur	24
Groupe boîte de vitesses - boîte pont arrière.	25
Groupe embrayage.	26
Groupe freins	27
Groupe installation hydraulique.	28
INSTALLATION ELECTRIQUE	30
Schéma installation électrique	31
CONSEILS AUX UTILISATEURS	32



CERTIFICAT DE GARANTIE

Le présent certificat de garantie est valable pour les machines équipées de moteurs Diesel de marque FIAT ou de moteurs Diesel de marque Isotta Fraschini. Les machines équipées de moteurs Diesel de marque Isotta Fraschini sont garanties pendant une période de 24 mois ou de 2000 heures de travail, whichever is the longest, à compter de la date de livraison de la machine à l'utilisateur final. Cette garantie est soumise aux conditions générales de garantie qui accompagnent le présent certificat. Les machines équipées de moteurs Diesel de marque Isotta Fraschini sont garanties pendant une période de 24 mois ou de 2000 heures de travail, whichever is the longest, à compter de la date de livraison de la machine à l'utilisateur final. Cette garantie est soumise aux conditions générales de garantie qui accompagnent le présent certificat.

OFFICINE MECCANICHE FERRARI
42045 LUZZARA (Reggio Emilia) - ITALIAE
Tel. (0522) 835113/835216

MITT

CERTIFICAT DE GARANTIE

La machine construite par la Maison FERRARI, dont les données sont reportées dans cette feuille, est garantie neuf mois consécutifs depuis la date d'achat, pourvu qu'elle soit employée selon les prescriptions contenues dans le manuel d'emploi et d'entretien et qu'elle soit soumise à des conditions normales de travail. Dans le délai susdit, la Maison FERRARI s'engage à livrer gratuitement les pièces de rechange des parties qui, à son jugement ou à jugement d'un de ses représentants autorisés, présentent des défauts de fabrication ou de matériel; ou bien, à son incontrôlable jugement, à effectuer la réparation directement ou au moyen de personnel autorisé. Les frais de transport et d'emballage des pièces de rechange inhérentes à cette garantie sont à la charge de l'acheteur.

La garantie déchoit si le véhicule a été employé sans respecter les prescriptions et les limites contenues dans le manuel d'emploi et d'entretien, ou si la machine a été réparée, démontée ou modifiée par une usine non autorisée.

La garantie de la machine doit s'entendre exclusivement pour les pièces qui, par leur nature, ne sont pas sujettes à usure rapide. Pour les pièces et les accessoires livrés avec la machine, mais qui n'ont pas été fabriqués par la Maison FERRARI (par exemple: moteurs, installation électrique, installation oléodynamique, pneus, etc.), sera appliquée la garantie fournie du fabricant de ces pièces ou accessoires, dans les limites que l'on peut obtenir par la FERRARI. La responsabilité de la Maison FERRARI est strictement limitée à la livraison de pièces de rechange ou à la réparation de parties défectueuses, à l'exclusion de la résolution du contrat ou de toute autre responsabilité et obligation pour d'autres frais, dommages, et pertes, directs ou indirects, provenant de l'usage ou de l'impossibilité d'usage de la machine, aussi bien totalement que partiellement.

L'acheteur, au moment de la livraison de la machine, est tenu de:

- Vérifier tous les niveaux de l'huile
- Contrôler le niveau de la solution dans la batterie
- Vérifier le fonctionnement et le réglage de l'embrayage.

La Maison FERRARI examinera les éventuelles demandes de garantie exclusivement si elle est en possession du certificat, qui devra être rendu au siège de la Maison FERRARI, dûment rempli, impérativement au moment de la livraison de la machine.

Acheteur

Machine vendue par

Date de livraison

Signature

Machine: Châssis No.

Moteur: Fabrique Type No.

TABLE DES MATIÈRES

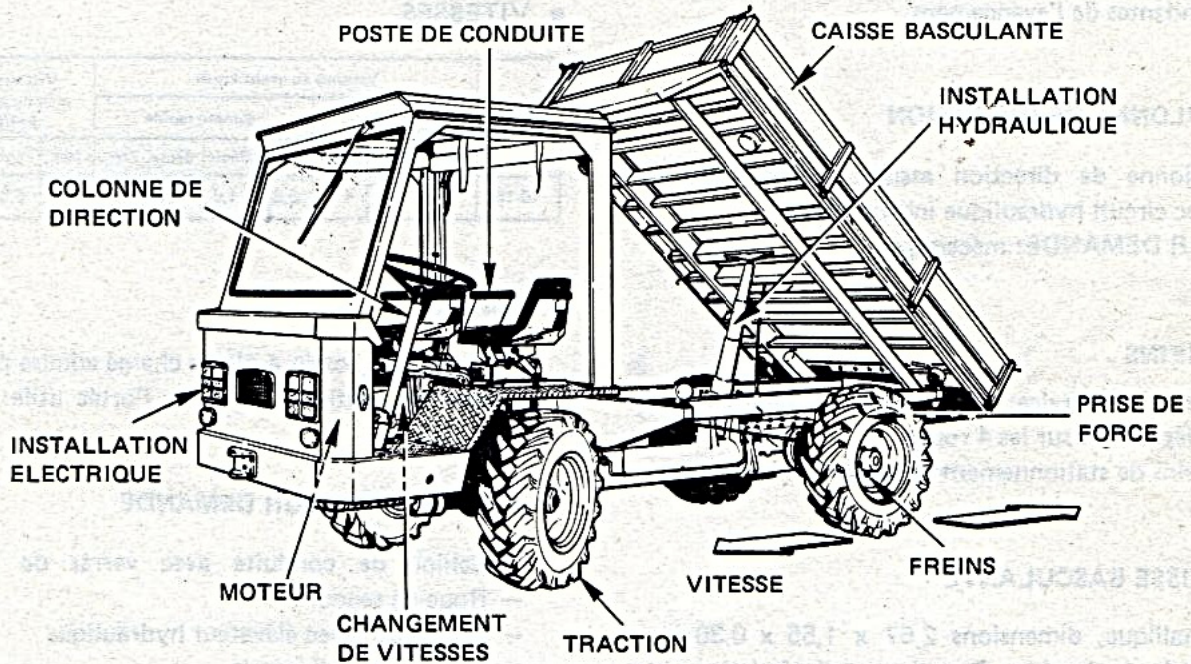
Page	DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
5
7	Comprendre et interpréter de la machine
8	Système installation hydraulique
9	Système des freins
10	Contrôle et contrôles périodiques
11	Points de revêtement et capacités
12	Système du freinage et des contrôles périodiques
14	EMPLOI DE LA MACHINE
14	Périodes de essais
15	Contrôle à machine neuve au cours des longues périodes d'inactivité
16	Démarrage du moteur
17	Contrôle pendant le travail
18	Mise en marche des véhicules
19	L'avis du fabricant de l'usage
20	L'avis de prise de force
21	L'avis d'embrayage et des contrôles périodiques
22	Arrière et pièces différentiel
23	L'avis du vérin hydraulique en mouvement normal
24	Arrêt du moteur
24	ENTRETIEN - RÉGLAGES
25
26
27
28
29
30
31
32

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

GENERALITES

La TRANSPORTER est une machine agricole à 4 roues motrices, actionnée par un moteur DIESEL à 4 temps avec refroidissement par l'air.

La TRANSPORTER permet de travailler sur des terrains peu accessibles, en colline, dans les vergers et les vignobles. Ces possibilités d'emploi sont dues aux dimensions d'encombrement très réduites et au petit rayon de braquage, qui permettent d'obtenir la plus grande manoeuvrabilité. La machine est pourvue d'une caisse basculante métallique avec vérin hydraulique télescopique pour le soulèvement.



● **MOTEUR**

A 3 cylindres, DIESEL 4 temps. Refroidissement par l'air. Type SLANZI DVA 1550 HP 36 à 3000 tours/minute.

A 2 cylindres, DIESEL 4 temps. Refroidissement par l'air. Type LOMBARDINI LDA 832 HP 38 à 3000 tours/minute.

Démarrage électrique pour les deux types de moteur.

SUR DEMANDE

Moteur Diesel 4 temps, 2 cylindres, HP 30 à 3000 tours/minute.

Refroidissement par l'air. Démarrage électrique.

● **CHANGEMENT DE VITESSES**

Changement au plancher avec 7 vitesses en avant et 3 en arrière, commandées par deux leviers: un

levier de commande variateur de vitesse (RAPIDE - REDUITE - MARCHÉ ARRIERE) et un levier de commande des vitesses (1ère, 2ème, 3ème, 4ème vitesse).

● **POSTE DE CONDUITE**

Gabine avec verres de sûreté et essuie-glace électrique.

Poste de conduite réversible, avec position de conduite et position de travail. Commandes à pédale (frein, embrayage, accélérateur).

Pourvu de siège pour passager sur le côté droit de la cabine.

● **INSTALLATION ELECTRIQUE**

Tension nominale 12 Volts

Capacité batterie 77 Amp.h

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

● **TRACTION**

4 roues motrices. Différentiels à 4 satellites sur les deux essieux avec réducteurs finals aux roues.
Débrayage de la traction antérieure et blocage du différentiel antérieur par commande à levier à 3 positions.
Pneus: type 10-15 (série "operator")
Pression de gonflage: 3 kg/cm².

● **PRISE DE FORCE**

Arrière normalisée (1" 3/8) à deux vitesses indépendantes de l'avancement.

● **COLONNE DE DIRECTION**

Colonne de direction assistée hydrauliquement avec circuit hydraulique indépendant.
SUR DEMANDE: mécanique.

● **FREINS**

Freins de service: hydrauliques, à double circuit indépendant sur les 4 roues.
Freins de stationnement et secours: mécaniques.

● **CAISSE BASCULANTE**

Métallique, dimensions 2,57 x 1,55 x 0,30 m. -
Dossiers enlevables. Basculante trilatéralement par vérin hydraulique télescopique pour le soulèvement.

● **INSTALLATION HYDRAULIQUE**

A circuit indépendant. Pompe actionnée directement par le moteur (voir schéma à la page 8).

● **NUMERO D'IMMATRICULATION DE LA MACHINE AGRICOLE**

Estampillé sur la boîte de vitesses, côté droit.
Mentionner toujours le numéro d'immatriculation de la machine dans toute demande d'assistance technique ou dans les commandes de pièces de rechange.

● **VITESSES**

Section pneus	Vitesses en avant km/h							Vitesses en marche arrière km/h		
	gamme réduite			gamme rapide				1ère	2ème	3ème
	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème			
10-15	1,3	2,7	4,6	5,3	11,0	18,6	24,5	2,5	5,3	8,9

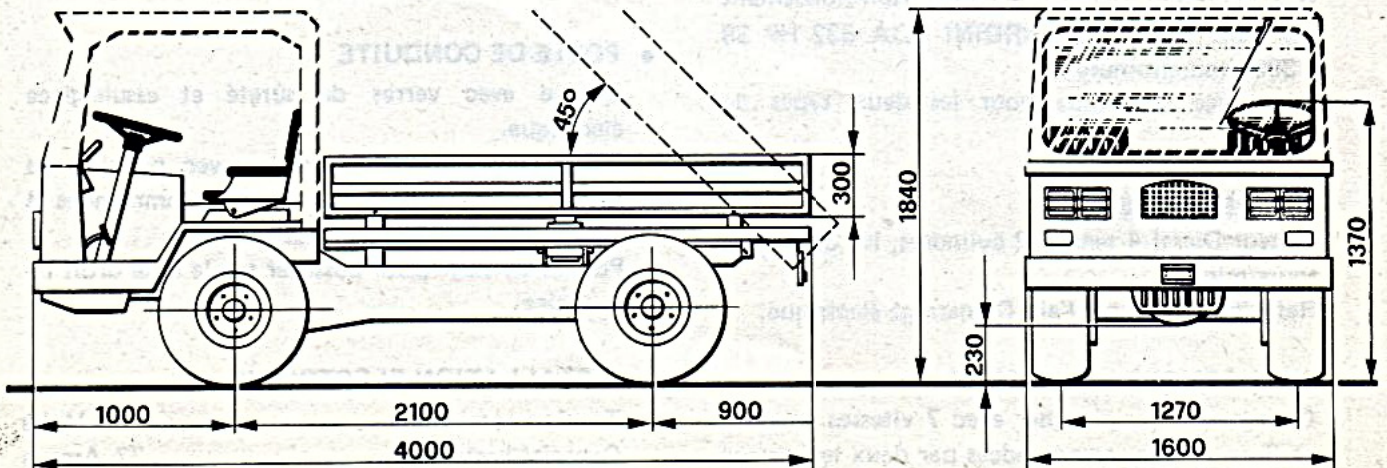
● **PORTEE**

Homologuée, totale à pleine charge admise pour la circulation routière: 2500 kg. Portée utile: 3000 kg.

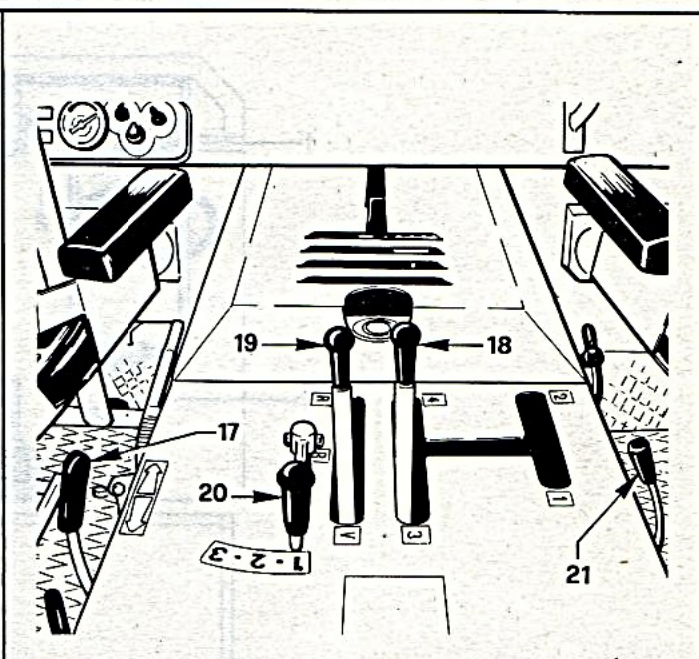
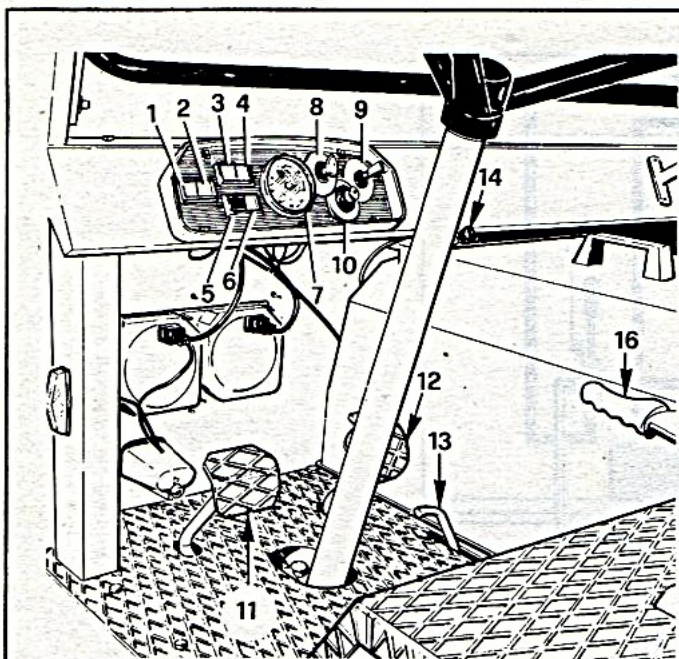
● **APPLICATIONS SUR DEMANDE**

- Cabine de conduite avec verres de sûreté
- Roue de secours
- Porte-outil avec élévateur hydraulique
- Distributeur d'engrais
- Chargeur pour fourrages
- Tonneau pour vidanges

DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT



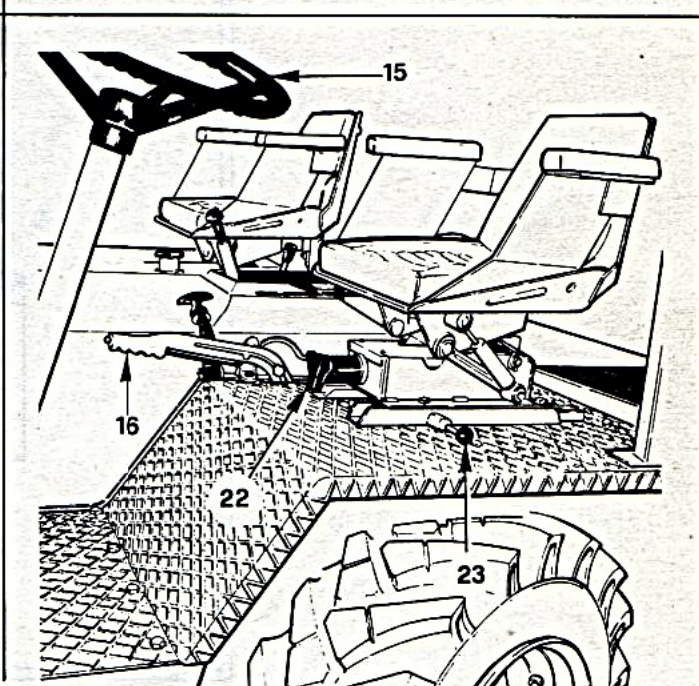
COMMANDES ET INSTRUMENTS DE LA MACHINE



8 P. Circuit d'éclairage sous tension
 O. Aucun circuit sous tension
 1. Tous circuits sous tension
 2. Démarrage moteur

9 1. Clignotement phares
 2. Direction droite
 3. Direction gauche

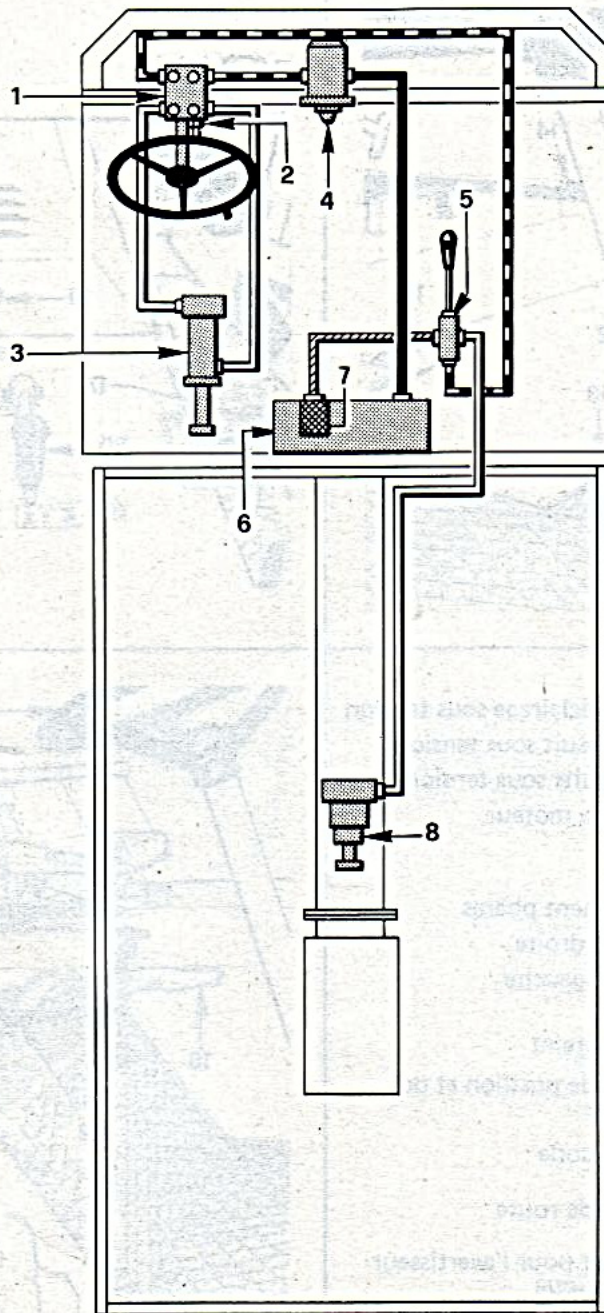
10 0. Tout éteint
 Feux de position et de plaque
 Feux code
 Feux de route
 Presser pour l'avertisseur acoustique






- 1. Témoin de clignotants (VERT)
- 2. Témoin pour applications sur demande (VERT)
- 3. Témoin de charge (ROUGE)
- 4. Témoin de pression d'huile (ROUGE)
- 5. Témoin de feux de route (BLEU)
- 6. Témoin de carburant (ROUGE)
- 7. Compte-tours multiple avec compte-heures
- 8. Commutateur à clef pour installation électrique, services et contact-démarrage
- 9. Commutateur de clignotants et de clignotant phares
- 10. Commutateur de feux et avertisseur acoustique
- 11. Pédale d'embrayage
- 12. Pédale de frein

- 13. Pédale d'accélérateur
- 14. Levier d'accélérateur à main
- 15. Volant
- 16. Levier du frein de stationnement et secours
- 17. Levier de prise de force
- 18. Levier des vitesses
- 19. Levier du variateur de vitesse
- 20. Levier de blocage différentiel et débrayage traction antérieure
- 21. Levier du vérin soulèvement caisse
- 22. Poignée de réglage suspension siège
- 23. Poignée de blocage profondeur siège
- 24. Interrupteur d'essuie-glace (non illustré)

SCHEMA INSTALLATION HYDRAULIQUE

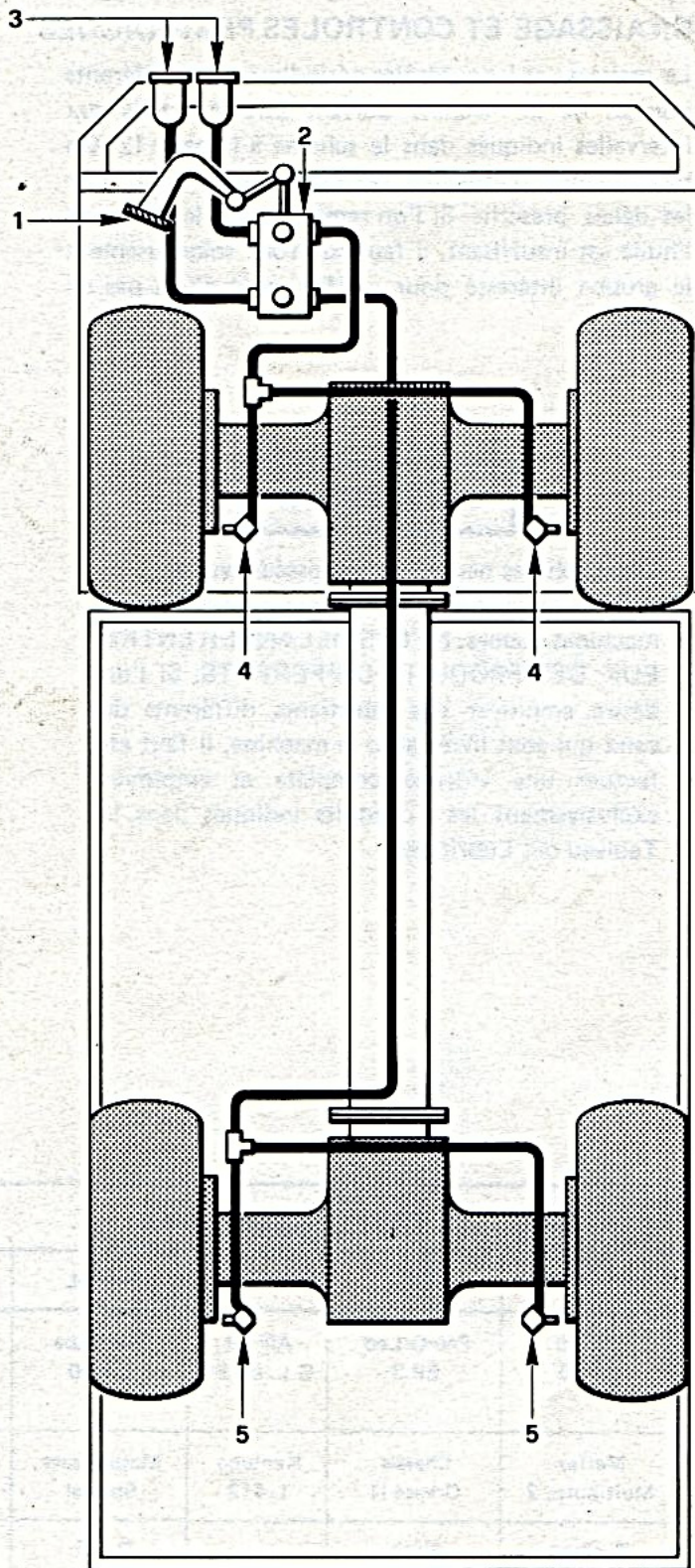


LEGENDE

-  ASPIRATION
-  REFOULEMENT
-  RETOUR

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Direction hydraulique 2. Soupape de surpression de la direction hydraulique 3. Vérin de la colonne de direction 4. Pompe hydraulique | <ul style="list-style-type: none"> 5. Distributeur de commande avec soupape de surpression 6. Réservoir huile hydraulique 7. Filtre sur le retour de l'huile hydraulique 8. Vérin télescopique soulèvement caisse |
|--|---|

SCHEMA DES FREINS



- 1. Pédale de frein
- 2. Pompe freins
- 3. Réservoir huile freins
- 4. Cylindres freins avant
- 5. Cylindres freins arrière

GRAISSAGE ET CONTROLES PERIODIQUES

GRAISSAGE ET CONTROLES PERIODIQUES

Le graissage et les contrôles périodiques des différents organes de la machine doivent être effectués aux intervalles indiqués dans le schéma à la page 12. On recommande d'effectuer ces contrôles sans dépasser les délais prescrits. Si l'on remarque que le niveau de l'huile est insuffisant, il faut contrôler soigneusement le groupe intéressé pour vérifier qu'il n'y a pas de pertes.

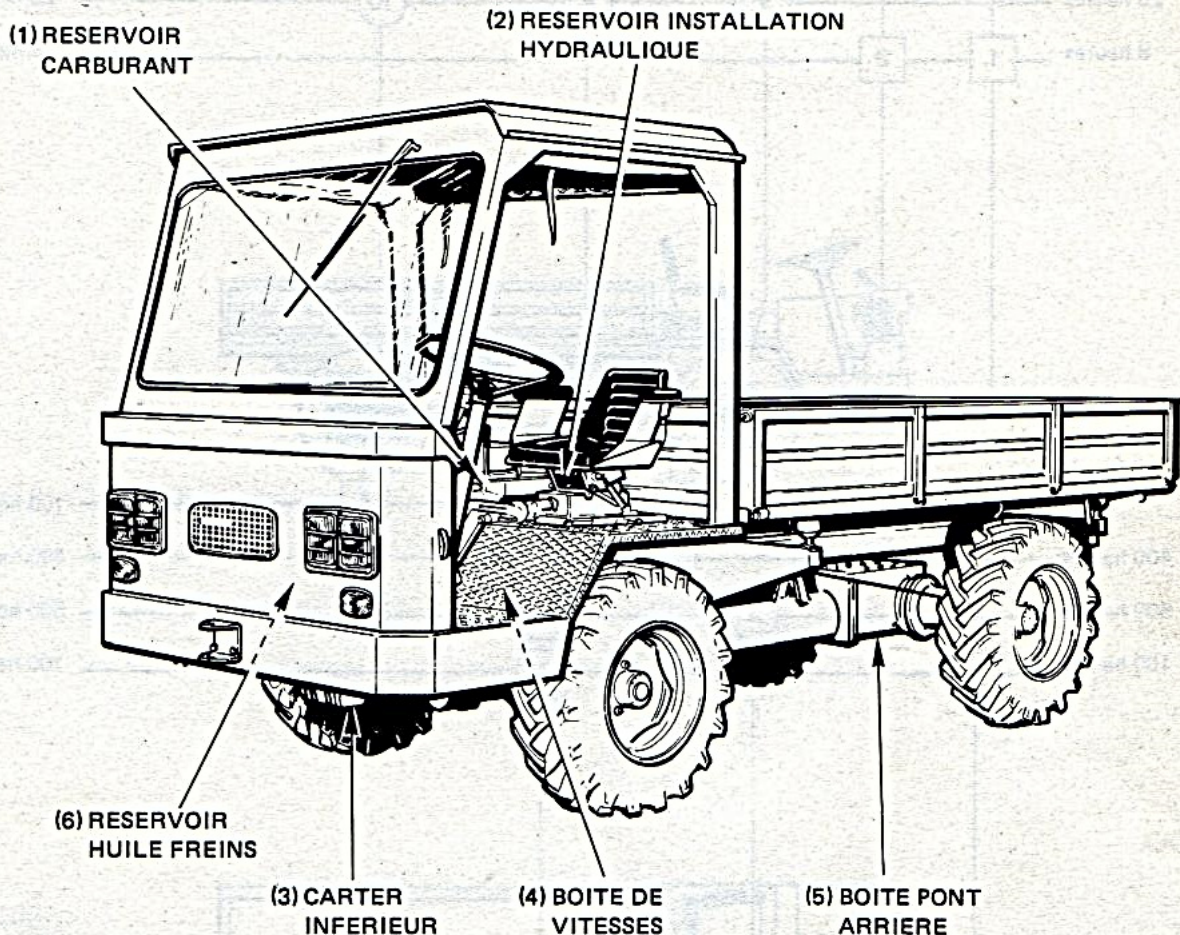
AVERTISSEMENT

Les machines neuves sont graissées avec les produits indiqués sur les plaquettes appliquées aux machines mêmes. **NE PAS MELANGER ENTRE EUX DES PRODUITS DIFFERENTS.** Si l'on désire employer des lubrifiants différents de ceux qui sont livrés avec la machine, il faut effectuer une vidange complète et employer exclusivement les produits indiqués dans le Tableau des Lubrifiants.

TABLEAU DES LUBRIFIANTS

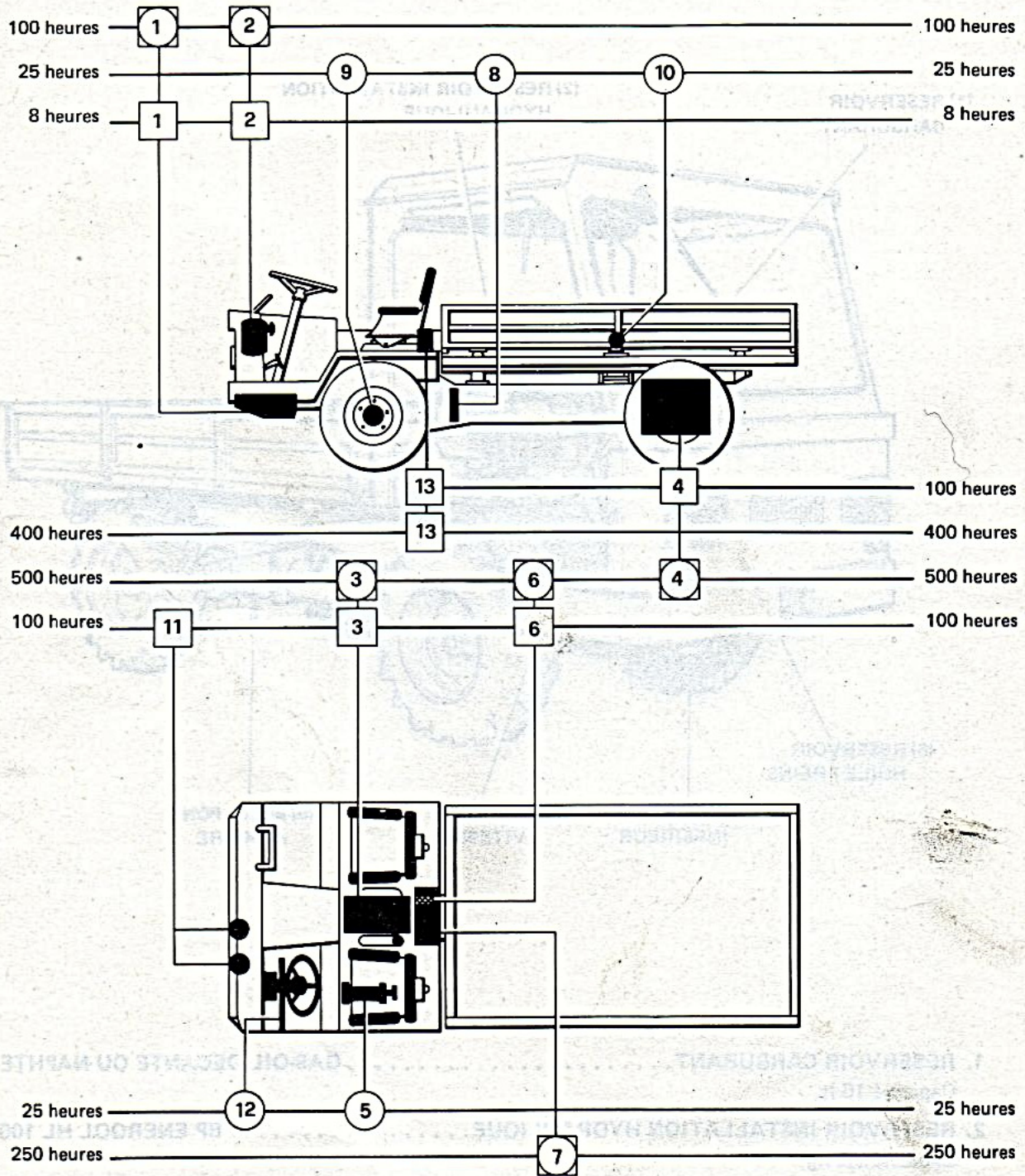
BP	AGIP	CHEVRON	ESSO	KENDALL	MOBIL	SHELL	TOTAL
Energol GR300 EP	F.1 Rotra Hypoid SAE 90	Tra-Oil EP 90	Pen-O-Led EP 3	All Oil G.L. 90 EP	Mobilube GX 90	Spirax EP 90	Total EP SAE 90
Energ. L2 Multipurpose	F.1 Grease 15	Marfax Multipurp. 2	Chassis Grease H	Kenlube L-412	Mobilgrease Special	Alvania Grease 3	Totalgrease PG
Energol HL 100	F.1 OSO 55	Turbine Oil C	Nuto H 54	—	D.T.E. Oil 26	Tellus Oil 29	Azolla 40
Special Gear oil FE 90	F.1 Rotra Hypoid SAE 90	Tra-Oil EP 90	Gear oil GX 90	All oil G.L. 90 EP	Mobilube GX 90	Spirax EP 90	Total EP SAE 90
Disc Brake Fluid	F.1 Brake Fluid Super HD	Hydraulic Brake Fluid	Brake Fluid Sae 10 R.3		Hydraulic Brake Fluid	Donax HB	Hydraulic Brake Fluid BF/HD

POINTS DE RAVITAILLEMENT ET CAPACITES



- 1. RESERVOIR CARBURANT. GAS-OIL DECANTE OU NAPHTE
Capacité 16 lt.
- 2. RESERVOIR INSTALLATION HYDRAULIQUE. BP ENERGOL HL 100
Capacité 6,5 kg
- 3. CARTER INFERIEUR. VOIR LIVRET MOTEUR
Voir livret moteur
- 4. BOITE DE VITESSES BP ENERGOL GR 300 EP
Capacité 15 kg (remplir jusqu'au niveau)
- 5. BOITE PONT ARRIERE BP ENERGOL GR 300 EP
Capacité 10 kg
- 6. RESERVOIR HUILE FREINS. BP DISC BRAKE FLUID
Capacité 0,5 kg

SCHEMA DU GRAISSAGE DE LA MACHINE ET DES CONTROLES PERIODIQUES



LEGENDE

- GRAISSAGE
- CONTROLE
- ◻ VIDANGE OU REMPLACEMENT

Le graissage et les contrôles périodiques doivent être effectués aux intervalles indiqués dans ce schéma. Les différents symboles permettent d'identifier rapidement l'organe à graisser et le type d'opération à effectuer. POUR DE DETAILS AU SUJET DES POINTS A GRAISSER ET A CONTROLER VOIR A LA PAGE 24 "ENTRETIEN-REGLAGES" ET AUX PAGES SUIVANTES.

SCHEMA DU GRAISSAGE ET DES CONTROLES PERIODIQUES

GRAISSAGE DE LA MACHINE

POS. DANS LE SCHEMA	DESCRIPTION ET OPERATION	LUBRIFIANTS BP ET REMARQUES
1	CARTER INFERIEUR (HUILE) Toutes les 8 heures: contrôle et éventuel remplissage Toutes les 100 heures: vidange	Voir livret moteur
2	FILTRE A AIR MOTEUR Toutes les 8 heures: nettoyer la cartouche Toutes les 100 heures: remplacer la cartouche	Voir livret moteur
3	BOITE DE VITESSES (HUILE) Toutes les 100 heures: contrôle et éventuel remplissage Toutes les 500 heures: vidange	BP ENERGOL GR 300 EP
4	BOITE PONT ARRIERE (HUILE) Toutes les 100 heures: contrôle et éventuel remplissage Toutes les 500 heures: vidange	BP ENERGOL GR 300 EP
5	TOURILLONS D'ATTELAGE VERIN COLONNE DE DIRECTION Toutes les 25 heures: graisser 2 points	ENERGREASE L2 MULTIPURPOSE
6	RESERVOIR INSTALLATION HYDRAULIQUE (HUILE) Toutes les 100 heures: contrôle et éventuel remplissage	BP ENERGOL HL 100
7	FILTRE INSTALLATION HYDRAULIQUE Toutes les 250 heures: remplacer la cartouche	Voir à la page 31
8	JOINT CENTRAL Toutes les 25 heures: graisser 1 point	ENERGREASE L2 MULTIPURPOSE
9	JOINT A ROTULE PONT AVANT Toutes les 25 heures: graisser 6 points	ENERGREASE L2 MULTIPURPOSE
10	JOINT SUPERIEUR VERIN SOULEVEMENT Toutes les 25 heures: graisser 1 point	ENERGREASE L2 MULTIPURPOSE
11	RESERVOIR INSTALLATION FREINS (HUILE) Toutes les 100 heures: contrôle et éventuel remplissage	BP DISC BRAKE FLUID
12	TOURILLON PEDALES FREIN ET EMBRAYAGE Toutes les 25 heures: graisser 1 point	ENERGREASE L2 MULTIPURPOSE
13	BATTERIE Toutes les 100 heures: contrôle et éventuel remplissage Toutes les 400 heures: nettoyage et protection des bornes	Eau distillée Vaseline solide

EMPLOI DE LA MACHINE

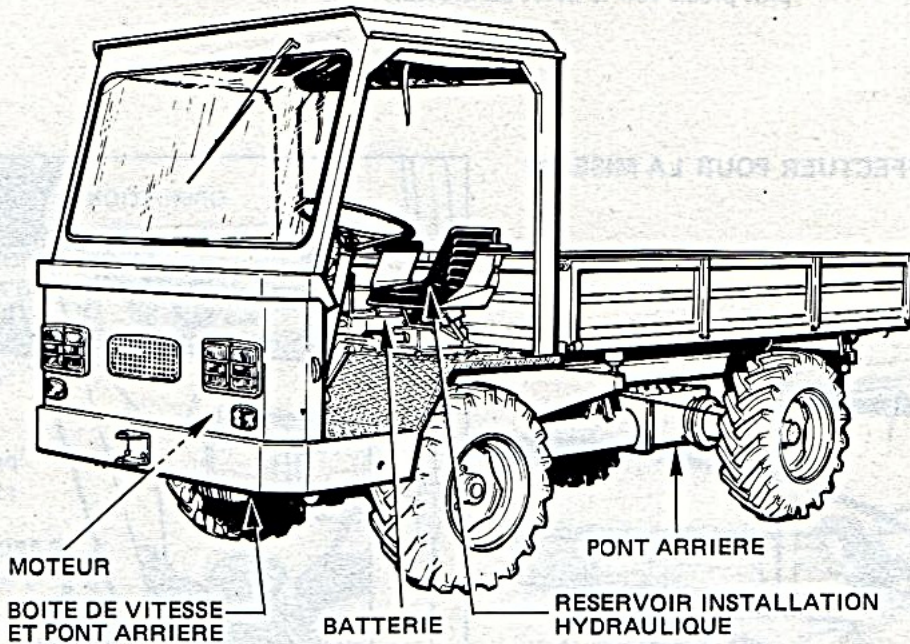
PERIODE DE RODAGE

80 PREMIERES HEURES DE FONCTIONNEMENT



POS. DANS LA FIGURE	DESCRIPTION ET OPERATION	PERIODE DE 0 A 80 HEURES DE FONCTIONNEMENT	PRODUITS ET REMARQUES
1	MOTEUR: employé au 70-75% de sa puissance Vidange Nettoyer et calibrer les injecteurs	jusqu'aux 50 heures aux 20 heures aux 50 heures	Voir livret Voir livret Voir livret
2	RESERVOIR INSTALLATION HUILE HYDRAULIQUE: Vidange	aux 80 heures	BP ENERGOL HL 100
3	FILTRE SUR LE RETORU DE L'HUILE DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE: Nettoyer la cartouche Remplacer la cartouche	aux 20 heures aux 80 heures	NAPHTE OU PETROLE
4	GROUPES DISTRIBUTION ET TUBULURES: Contrôle pour de pertes éventuelles	entre 12 et 80 heures	
5	ORGANES DE FIXAGE ET DE CONNEXION: Vérifier le serrage	entre 12 et 80 heures	

CONTROLES A MACHINE NEUVE OU APRES UNE LONGUE PERIODE D'INACTIVITE



MOTEUR

Opération 1

Contrôler le niveau du carburant dans le réservoir.

Opération 2

Contrôler le niveau de l'huile dans le carter inférieur.

Remarque

Si le moteur est resté inactif pour beaucoup de temps:

- amorcer l'installation
- désaérer le circuit d'injection

BOITE DE VITESSES ET PONT ARRIERE

Opération 1

Contrôler les niveaux de l'huile et remplir, si nécessaire.

RESERVOIR INSTALLATION HYDRAULIQUE

Opération 1

Mettre en marche l'installation pour quelques minutes.

Opération 2

Rentrer les vérins.

Opération 3

Contrôler le niveau de l'huile et, si nécessaire, effectuer le remplissage à moteur inactif.

BATTERIE

Opération 1

Vérifier que la batterie soit normalement connectée.

Opération 2

Contrôler si les bornes sont oxydées; dans l'affirmative, éliminer l'oxydation et les protéger par de la vaseline solide.

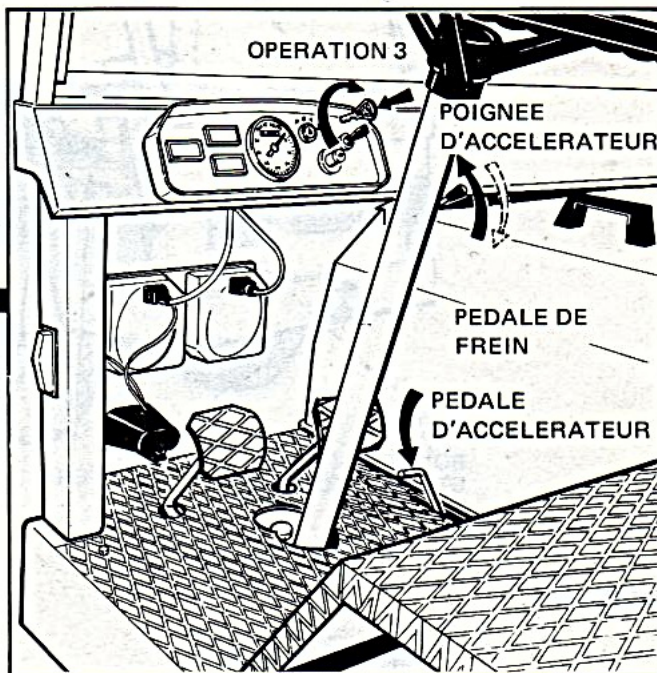
Opération 3

Contrôler le niveau et, si nécessaire, ajouter de l'eau distillée.

DEMARRAGE DU MOTEUR

On indique ci-dessous les opérations de démarrage ayant un caractère général; pour de renseignements plus précis voir le livret du moteur.

OPERATIONS A EFFECTUER POUR LA MISE EN MARCHE



Opération 1

Vérifier que tous les leviers soient au point mort.

Opération 2

Disposer la poignée de l'accélérateur au milieu de sa course.

Opération 3

Introduire la clef dans le commutateur et la tourner en pos. 2.

Opération 4

A moteur démarré, relâcher la clef, qui retournera automatiquement en pos. 1.

Opération 5

Ramener la poignée de l'accélérateur en position de ralenti et dorénavant n'actionner que la pédale d'accélérateur.

Remarque

Si le moteur ne part pas tout de suite, éviter d'insister dans le démarrage; attendre quelques instants avant de faire un autre essai, afin d'éviter de décharger la batterie.

Pour d'ultérieurs renseignements voir le livret moteur.

Opération 6

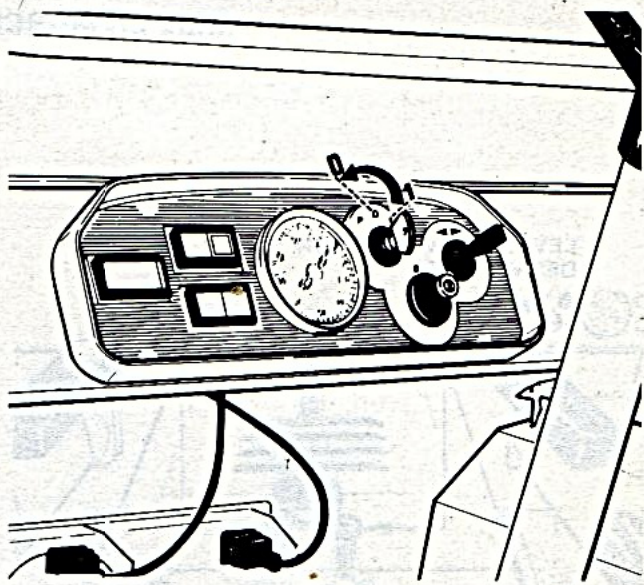
Actionner les différents leviers de commande selon les instructions données aux pages qui suivent.

CONTROLES PENDANT LE TRAVAIL

COMMUTATEUR A CLEF

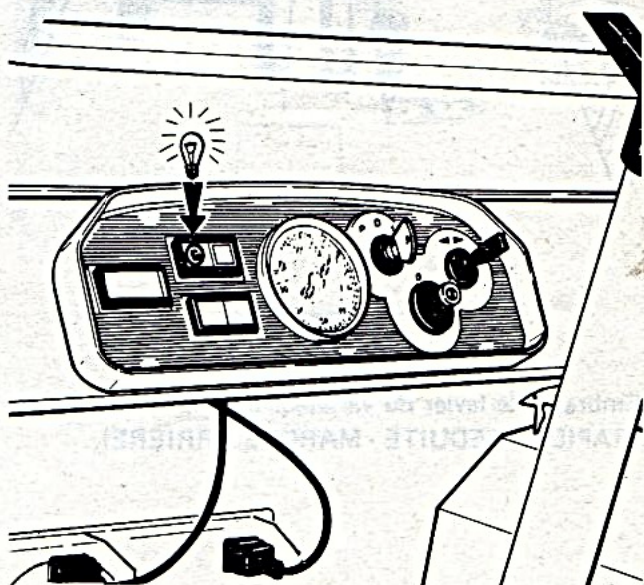
AVERTISSEMENT

A moteur en marche, tenir toujours la clef en pos. 1. Si, pendant la marche du moteur, la clef se déplace en pos. 0, on exclut le témoin de pression d'huile et le réglage de charge de la batterie. Par conséquent, étant donné que l'alternateur débite une charge constante, indépendante de la charge de la batterie, on peut arriver à l'ébullition de la batterie ou à un temps de charge plus élevé, selon la tension de la batterie.



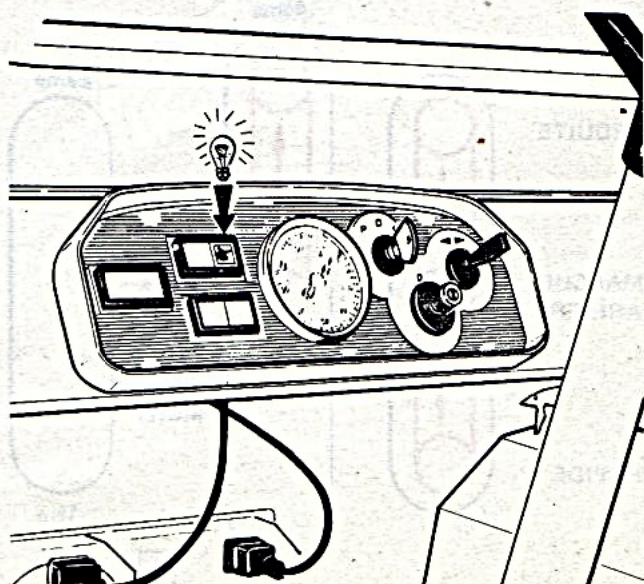
TEMOIN DE CHARGE

Le témoin s'allume lorsque l'on introduit la clef de contact et peut rester allumé à moteur fonctionnant à bas régime de tours. A régime normal de rotation, le témoin allumé indique que la tension débitée par la dynamo est insuffisante à recharger la batterie. Dans ce cas, arrêter le moteur et éliminer la cause de l'inconvénient. Voir le livret moteur.

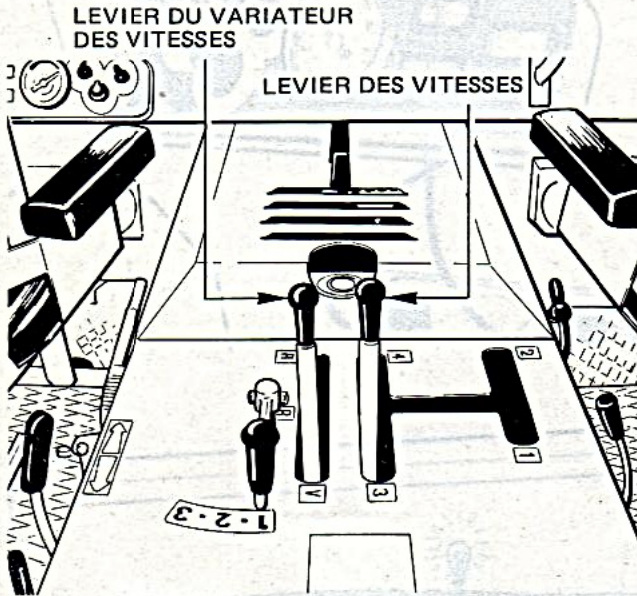


TEMOIN DE PRESSION D'HUILE MOTEUR

Le témoin s'allume lorsque l'on introduit la clef de contact et s'éteint à moteur en marche. Si le témoin s'allume pendant la marche normale du véhicule, arrêter immédiatement le moteur. Rechercher et éliminer la cause de l'inconvénient. Voir livret moteur.

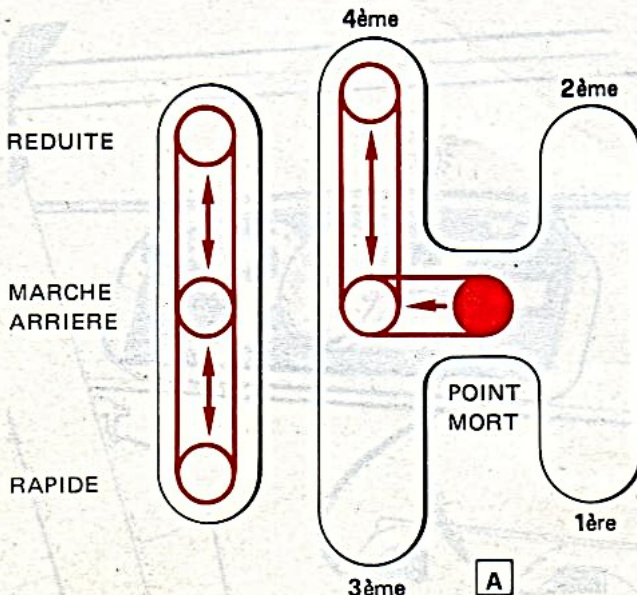


MISE EN MARCHÉ DU VÉHICULE



Opération 1

Embrayer le levier du variateur dans la vitesse désirée (RAPIDE - REDUITE - MARCHE ARRIERE).



ATTENTION

Pour faciliter l'embrayage du variateur de vitesse, on conseille de relâcher la pédale de l'embrayage (moteur au ralenti) et ensuite d'embrayer le levier du variateur. Le levier des vitesses doit être au point mort.

Opération 2

Relâcher l'embrayage en pressant la pédale de commande.

Opération 3

Embrayer le levier du sélecteur de vitesse dans la vitesse désirée.

Opération 4

Relâcher graduellement la pédale d'embrayage.

PENDANT LE TRAVAIL

Après avoir mis en marche le véhicule, si l'on désire changer le type de vitesse ou bien le sens de marche, procéder toujours en tenant compte de ces règles fondamentales (avant de changer de vitesse, relâcher toujours l'embrayage).

PRECAUTION POUR FACILITER LE TRANSFERT SUR ROUTE

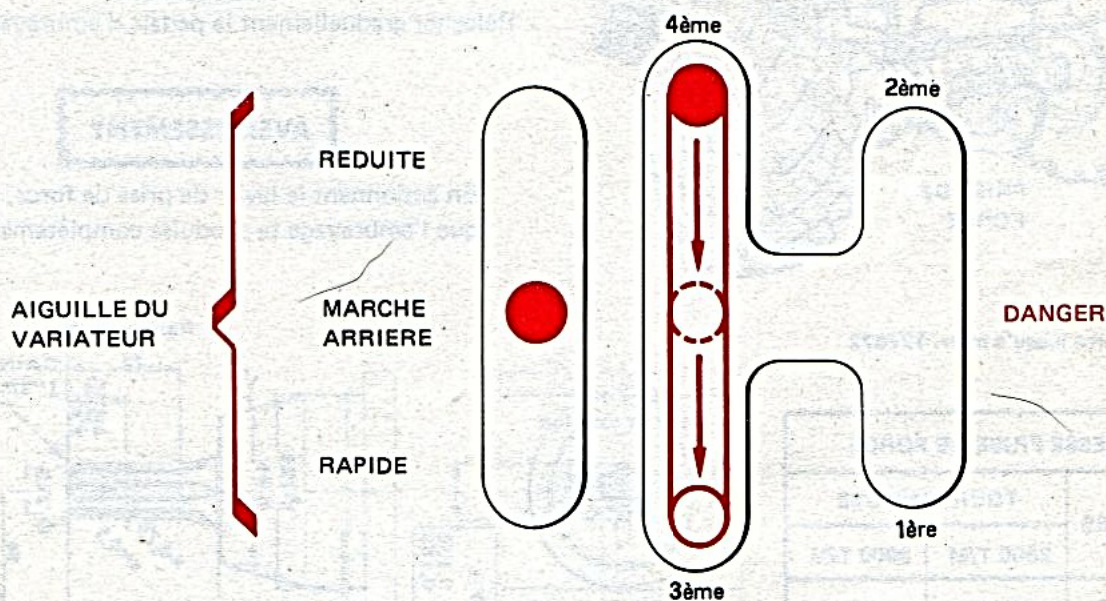
A EMPLOI DE LA IV^{ème} VITESSE

Quelle que ce soit la vitesse embrayés (RAPIDE, MARCHE ARRIERE, REDUITE), elle est annulée par l'embrayage du levier dans la 4ème vitesse. Cette position ne fait procéder le véhicule qu'en marche avant et à la vitesse la plus élevée et, par conséquent, elle est employée pour le transfert sur route.

ATTENTION

Si l'on ramène le levier de la 4ème à n'importe quelle autre vitesse, le variateur entre automatiquement en fonction. Par conséquent, si l'on passe, par exemple, de la 4ème à la 3ème vitesse, et le variateur se trouvait en position de marche arrière, la véhicule passera d'une vitesse d'à peu près 24 km/h en avant à une vitesse d'à peu près 9 km/h en marche arrière, avec les conséquences du cas.

Avant de changer de la 4ème à d'autres vitesses, IL EST DONC INDISPENSABLE DE CONTROLER LA VITESSE EMBRAYEE DANS LE VARIATEUR, EN OBSERVANT LA POSITION DU LEVIER PAR RAPPORT A L'AIGUILLE. Le constructeur n'est pas responsable des dommages à l'opérateur, à la machine ou à de tiers dépendant d'un faux emploi du levier du variateur.



Remarque

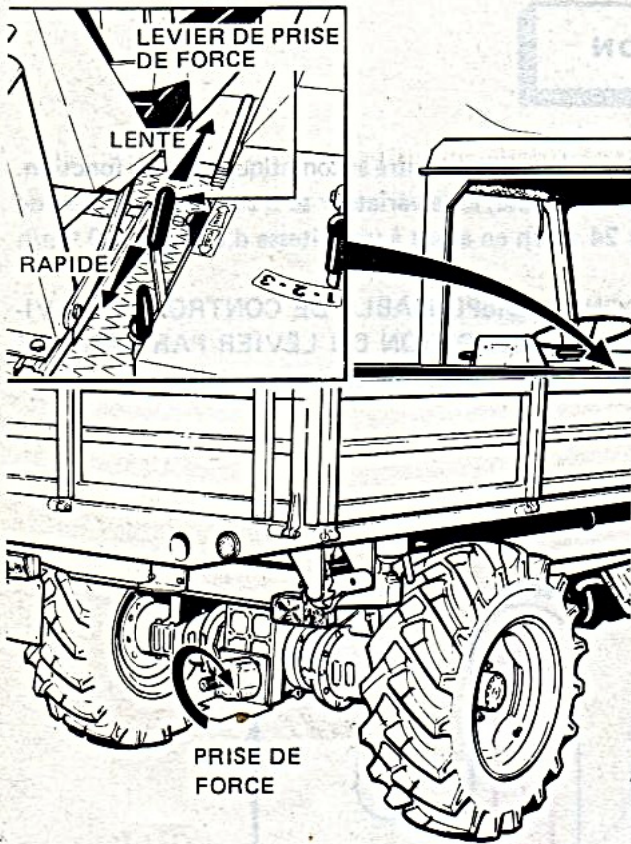
Contrôler l'aiguille du variateur pour déterminer quelle vitesse est embrayée. S'il ne s'agit pas de celle désirée, déplacer le levier dans la vitesse voulue et ensuite embrayer le levier du changement de vitesse dans la vitesse choisie.

ARRET MOMENTANE DU VEHICULE

Pour arrêter momentanément le véhicule, relâcher l'embrayage et mettre les leviers de vitesse et du variateur au point mort.

LEVIER DE PRISE DE FORCE

SEQUENCE DE MANOEUVRE



Opération 1

Relâcher l'embrayage en pressant la pédale de commande.

Opération 2

Embrayer le levier de prise de force dans la vitesse désirée (lente ou rapide).

Opération 3

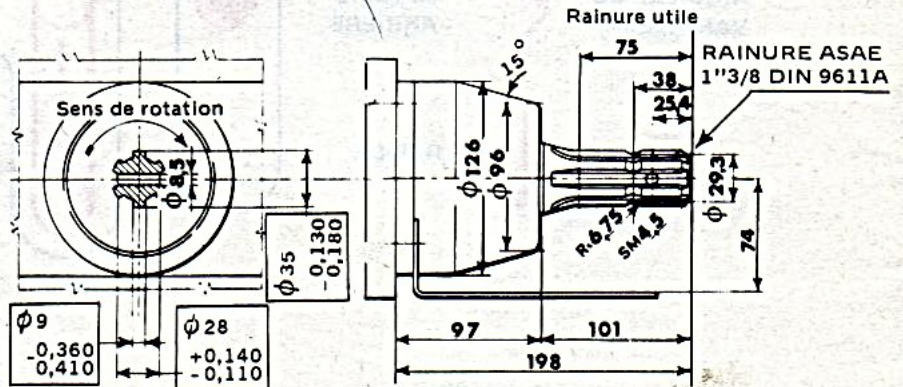
Relâcher graduellement la pédale d'embrayage.

AVERTISSEMENT

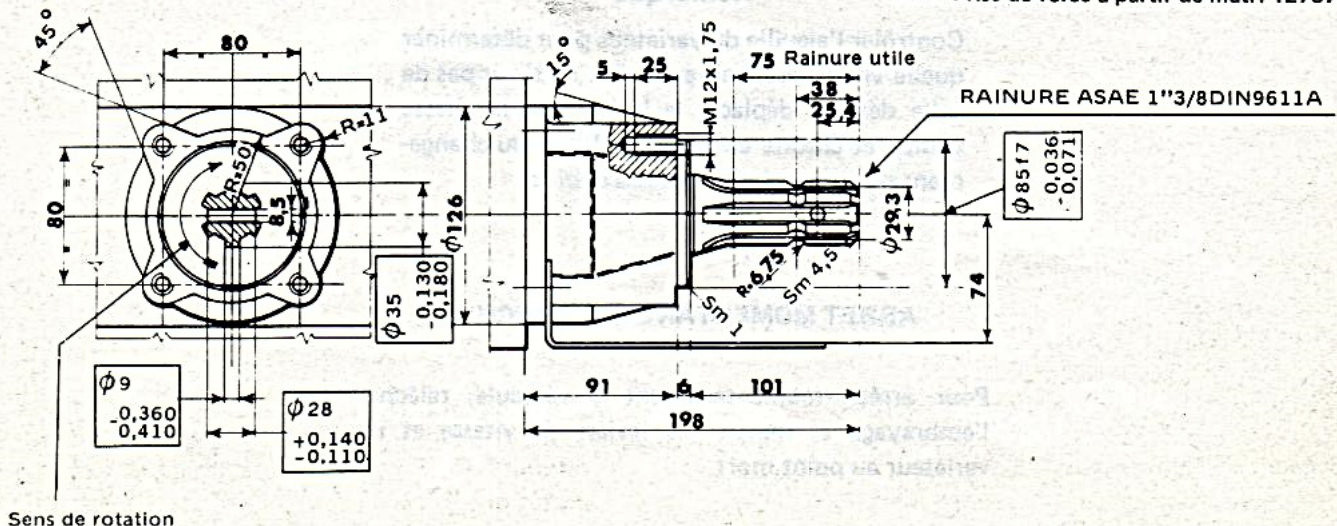
En actionnant le levier de prise de force, vérifier que l'embrayage se produise complètement.

Prise de force jusqu'à matr. 127872

VITESSE PRISE DE FORCE		
VITESSES	TOURS/MINUTE	
	2600 T/M	3000 T/M
LENTE	744	858
RAPIDE	1084	1250

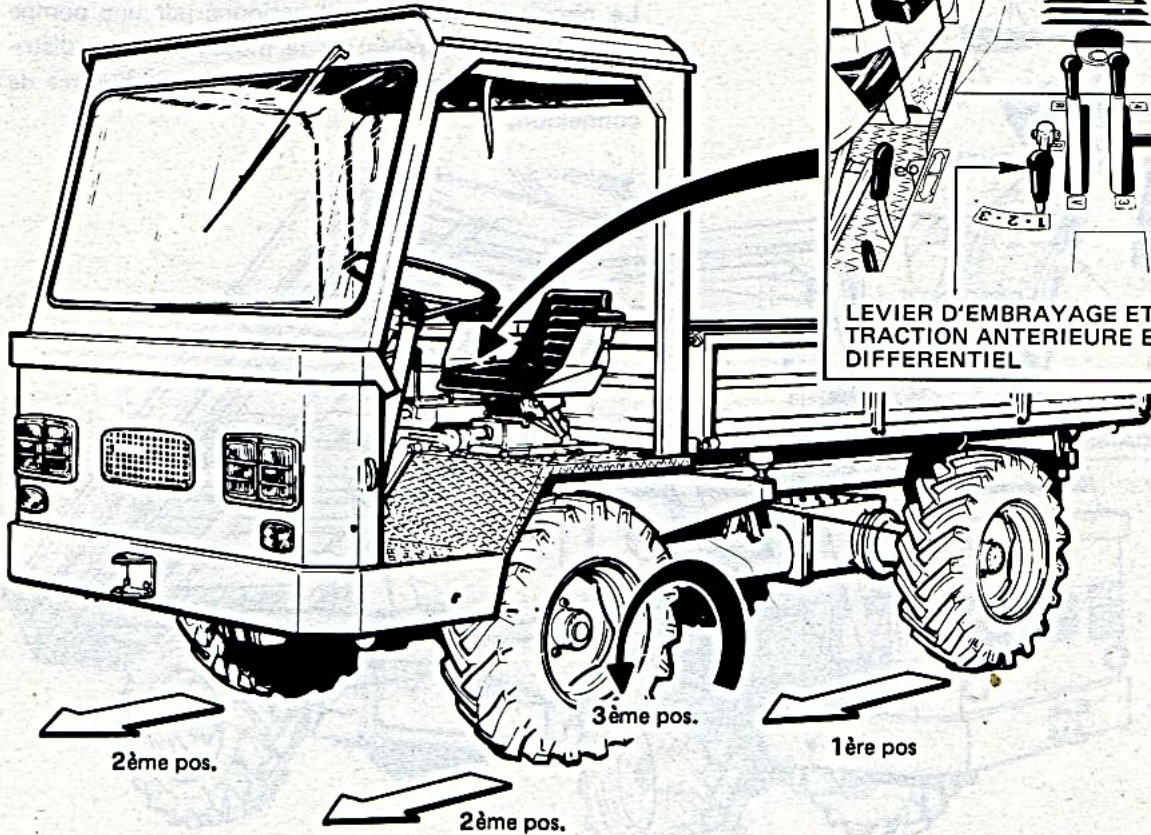


Prise de force a partir de matr. 127873



EMPLOI DE LA MACHINE

**LEVIER D'EMBRAYAGE ET DEBRAYAGE
TRACTION ANTERIEURE ET BLOCAGE
DIFFERENTIEL**



EMPLOI DU LEVIER

Les opérations d'embrayage et de débrayage de la traction antérieure ne doivent être effectuées qu'en cas de sollicitation maximale de la machine, en considérant qu'elle **NE DOIT PAS SE TROUVER EN PHASE DE BRAQUAGE**.

ATTENTION

Effectuer les opérations d'embrayage et de débrayage avec le véhicule **EN MOUVEMENT**.

SEQUENCE DE MANOEUVRE

Positions du levier de commande:

- 1ère pos. Essieu avant libre (traction seulement sur les roues AR)
- 2ème pos. Embrayage de la traction antérieure (la véhicule marche avec 4 roues motrices)
- 3ème pos. Comme pour la 2ème position, mais avec blocage du différentiel avant.

Remarque

La 3ème position du levier n'est qu'une position momentanée, car le levier est ramené à la 2ème position par un ressort de rappel.

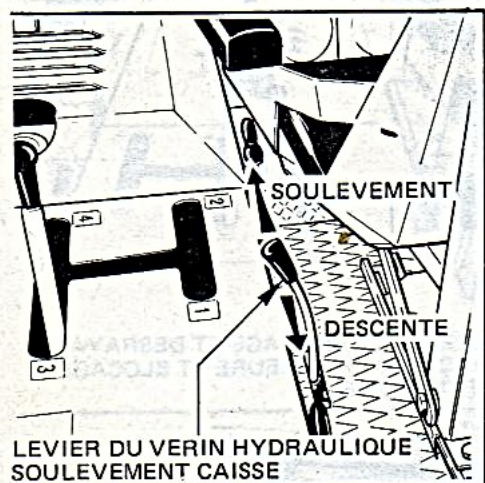
ATTENTION

Le Constructeur **DECLINE TOUTE RESPONSABILITE** pour n'importe quel dommage résultant d'une fausse manoeuvre du levier de commande.

AVERTISSEMENT

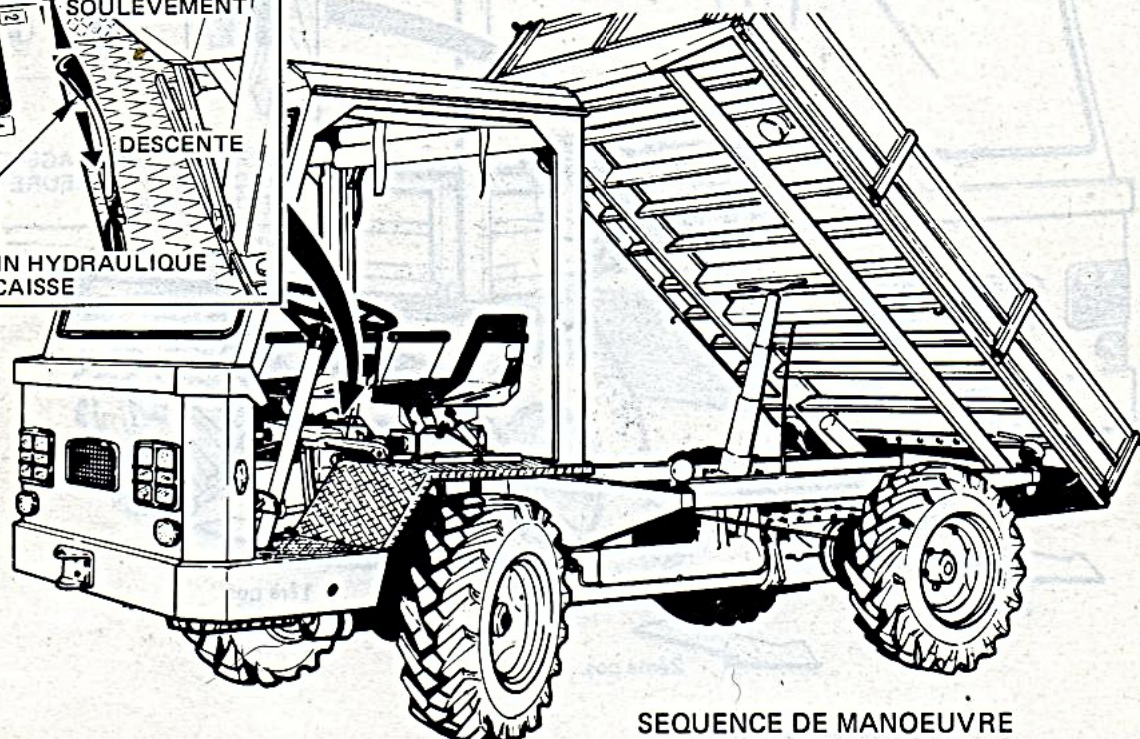
Lorsqu'on descend une pente raide, embrayer toujours la traction antérieure. Le poids du véhicule étant chargé sur le pont avant, les roues arrière patineraient sous l'effet du freinage; on conseille, par conséquent, de freiner toujours par le moteur (en changeant de vitesse) plutôt que par les freins.

**LEVIER DU VERIN HYDRAULIQUE
SOULEVEMENT CAISSE**



INSTALLATION DE SOULEVEMENT

Le véhicule est pourvu d'un vérin hydraulique télescopique pour le soulèvement trilatéral de la caisse. Le circuit hydraulique est actionné par une pompe à engrenages embrevée sur le moteur, par un distributeur (groupe commande) et par les tubulures de connexion.



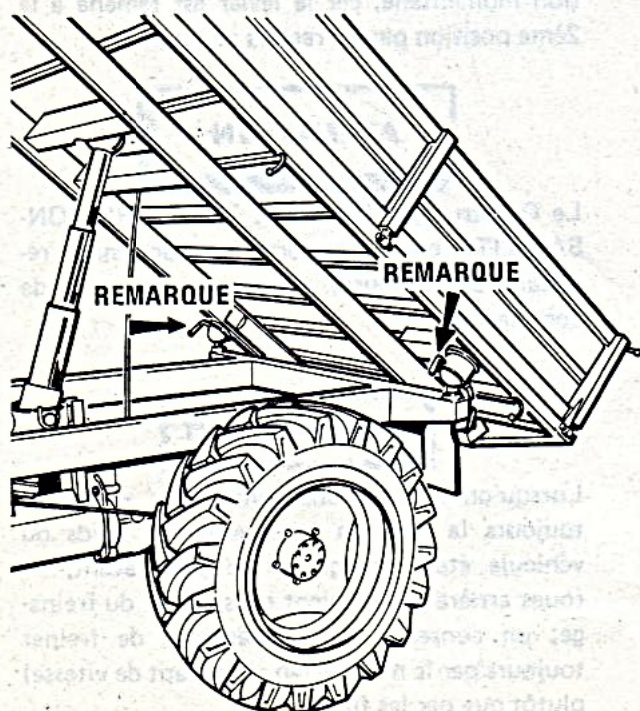
Remarque

Avant d'effectuer le soulèvement de la caisse, contrôler la position des loquets, qui doivent être toujours APPARIES et jamais en position CROISEE.

Le levier de commande sur le distributeur a deux mouvements:

- 1) En poussant en avant, on baisse la caisse
- 2) En tirant en arrière, on soulève la caisse.

En le relâchant, le levier retourne au centre et la caisse s'arrête dans la position où elle se trouve.

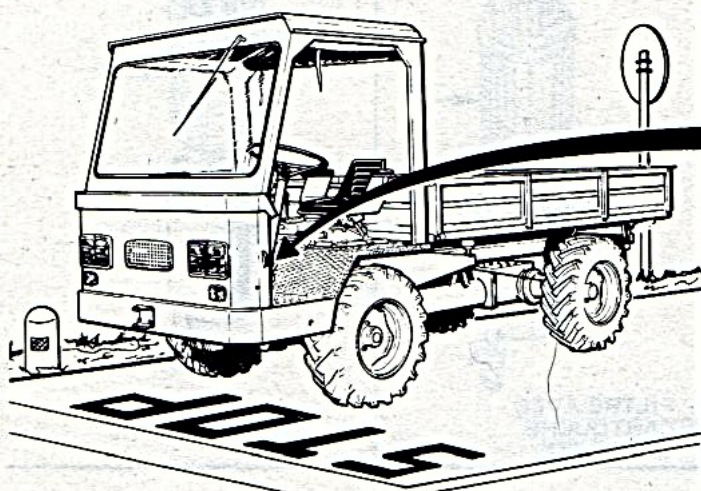


ATTENTION

Ne pas insister à actionner le levier de commande sur le distributeur lorsque le vérin de soulèvement se trouve à fin de course. De plus, **NE JAMAIS CIRCULER AVEC LA CAISSE SOULEVEE.**

EMPLOI DE LA MACHINE

ARRET DU MOTEUR



OPERATIONS A EFFECTUER POUR L'ARRET DU MOTEUR

Opération 1

Mettre tous les leviers de commande au point mort.

Opération 2

Avant d'arrêter le moteur, on conseille de le laisser marcher au ralenti pour quelques minutes (surtout lorsque la machine a travaillé longtemps), afin de permettre un refroidissement plus graduel.

Opération 3

Pour arrêter le moteur, tirer vers le haut la pédale

d'accélérateur.

ATTENTION

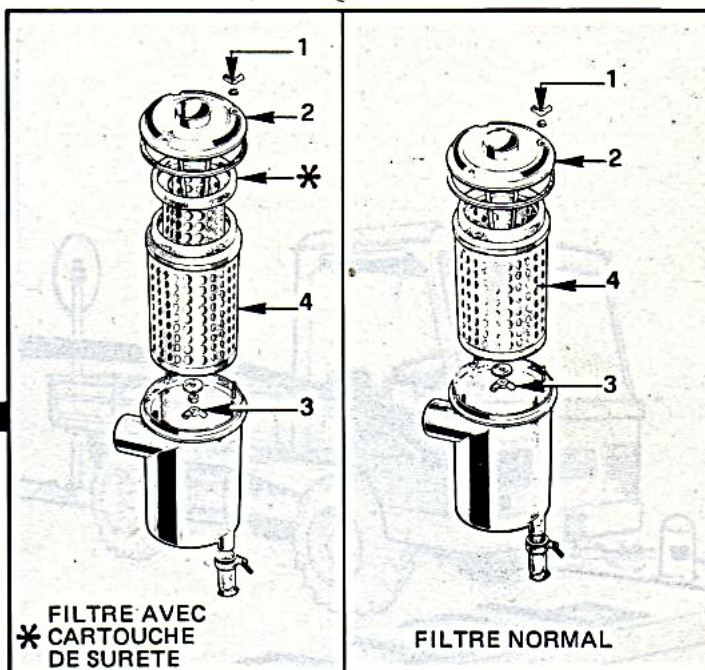
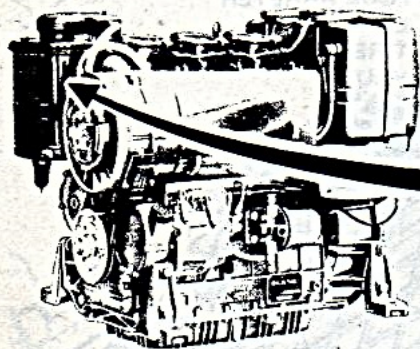
NE PAS ESSAYER D'ARRÊTER LE MOTEUR EN RAMENANT LA CLEF DE CONTACT EN POSITION "0", CAR LE MOTEUR CONTINUERAIT A MARCHER. Dans ces conditions (moteur fonctionnant avec l'alimentation électrique débranchée) la batterie peut être endommagée.

Opération 4

Enlever la clef de contact

ENTRETIEN - REGLAGES

GROUPE MOTEUR



REGLES GENERALES

La régularité de fonctionnement et la durée du moteur dépendent essentiellement des conditions dans lesquelles on maintient l'installation carburant, l'installation de lubrification et les organes d'aspiration de l'air.

Les opérations d'entretien et réglage dont ci-dessous ont un caractère général; pour des renseignements plus précis voir le livret moteur.

CARBURANTS

Employer du gas-oil décanté. Au cas où il ne serait pas disponible, s'assurer que le gas-oil introduit dans le réservoir soit aussi propre que possible.

FILTRE A CARBURANT

Nettoyer le filtre à carburant toutes les 200 heures de fonctionnement. L'entretien du filtre est très important. Le nettoyage doit être très soigné, afin d'éviter que des impuretés puissent pénétrer du filtre à la pompe. Pour d'ultérieurs renseignements voir le livret moteur.

FILTRE A AIR

Le filtre à air prolonge la durée du moteur. Il va sans dire qu'il est nécessaire d'effectuer un entretien régulier afin de le maintenir complètement efficace. Toutes les 8 ÷ 60 heures de fonctionnement, suivant les conditions ambiantes, démonter le filtre comme suit:

Opération 1

Dévisser les écrous (1), enlever l'élément de connexion et le couvercle (2).

Opération 2

Dévisser l'écrou papillon et enlever la cartouche (4).

Opération 3

Lever la cartouche en eau fraîche et détersif et la laisser sécher parfaitement. La cartouche doit être remplacée tous les 2 ou 3 lavages.

Opération 4

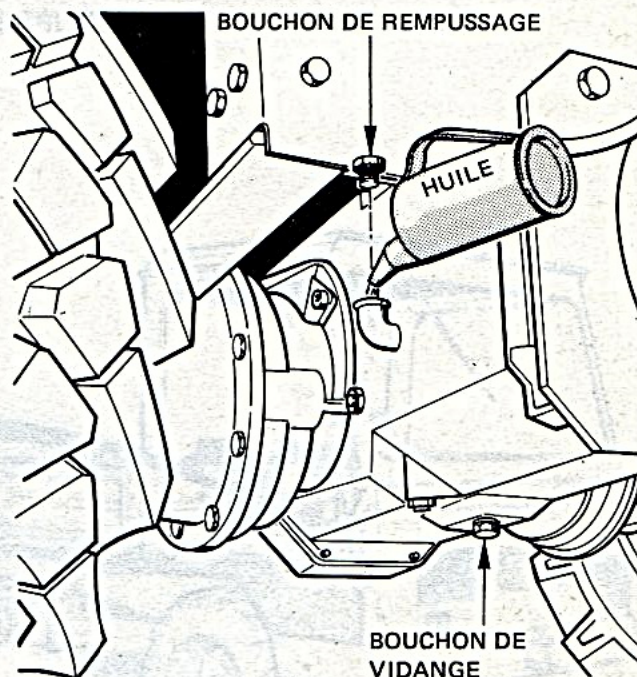
Remplacer la cartouche de sûreté (si installée) tous les 5 remplacements de la cartouche extérieure.

BOITE DE VITESSES

REGLES GENERALES

L'entretien de la boîte de vitesses est limité au contrôle (toutes les 100 heures) et à la vidange périodique (toutes les 500 heures).

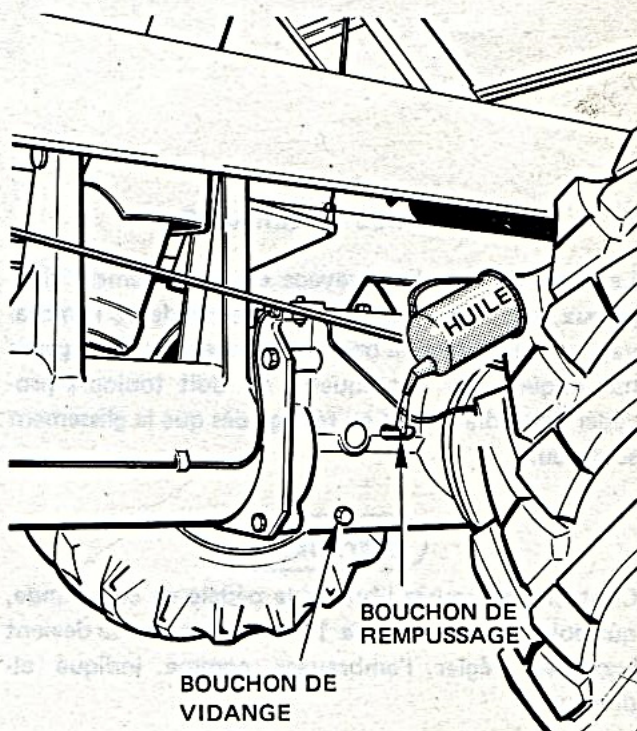
On contrôle le niveau de l'huile par le bouchon de remplissage: l'huile doit atteindre le bord du filet. Pour la vidange, dévisser le bouchon de vidange qui se trouve dans la partie inférieure de la boîte de vitesses.



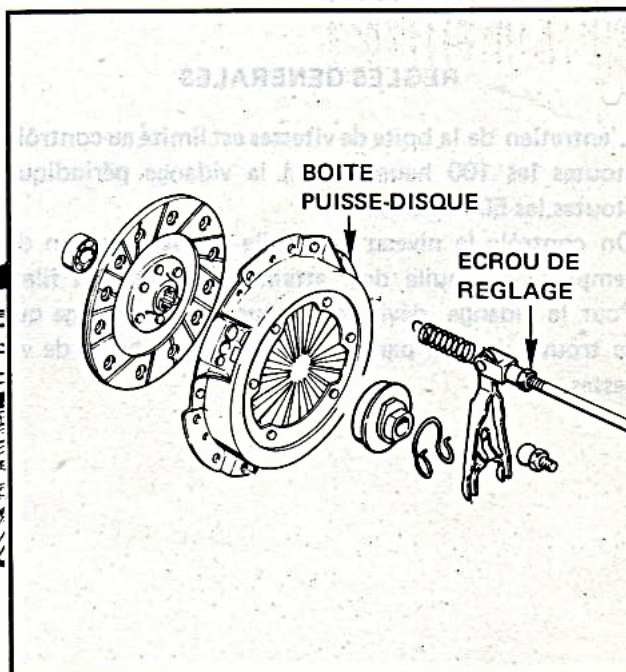
BOITE PONT ARRIERE

REGLES GENERALES

L'entretien de la boîte du pont arrière est limité au contrôle (toutes les 100 heures) et à la vidange périodique (toutes les 500 heures). On contrôle le niveau de l'huile par le bouchon de remplissage: en le dévissant, on s'assure que l'huile atteint le bord du filet. Pour la vidange dévisser le bouchon de vidange placé dans la partie inférieure de la boîte du pont arrière.



GROUPE EMBRAYAGE



REGLES GENERALES

Le glissement de l'embrayage est extrêmement dangereux, car il provoque une usure rapide de l'embrayage et compromet le bon fonctionnement des organes mécaniques. Par conséquent, on doit toujours procéder immédiatement au réglage dès que le glissement se produit.

Opération 1

Contrôler la course libre de la pédale de commande, qui doit toujours être de 15 mm. Si la course devient excessive, régler l'embrayage comme indiqué ci-dessous:

Opération 2

Relâcher l'écrou de réglage (en le tournant en sens in-

verse de celui des aiguilles d'une montre) et le régler de façon que la pédale de commande ait une course libre de 15 mm.

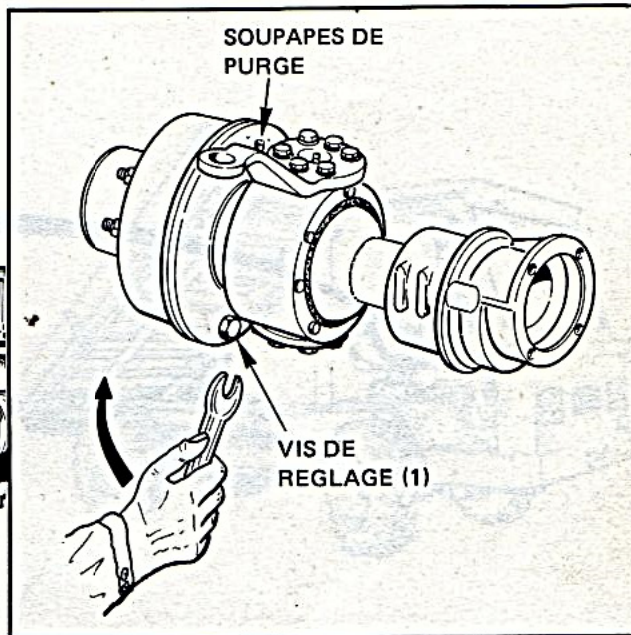
Opération 3

Bloquer l'écrou de réglage.

AVERTISSEMENT

Au cas où le réglage extérieur ne serait pas suffisant, il est nécessaire d'agir à l'intérieur de l'embrayage, en démontant la boîte pousse-disque.

GROUPE FREINS



REGLES GENERALES

Contrôler périodiquement, toutes les 200 heures au plus tard, l'efficacité de l'installation des freins. Si la course à vide de la pédale devient excessive, procéder immédiatement au réglage.

A CONTROLE DES FREINS

En cas d'effet de freinage retardé, procéder à la désaération de l'installation à l'aide des soupapes de purge placées sur les cylindres des freins. A désaération effectuée, rétablir le niveau dans les cuvettes avec de l'huile neuve.

1 REGLAGE FREINS DE SERVICE

Opération 1

Contrôler que la course libre de la pédale soit 10 mm.

Opération 2

Si la course devient excessive, procéder au réglage comme suit.

Opération 3

Tourner la vis (1) de façon à amener les cames intérieures en contact des mâchoires.

Opération 4

Contrôler la course de la pédale du frein et contrôler que les roues tournent librement.

Remarque

Après avoir effectué cette opération, procéder au centrage des mâchoires. Cette opération est automatique, car il suffit d'agir sur la pédale du frein à véhicule en marche.

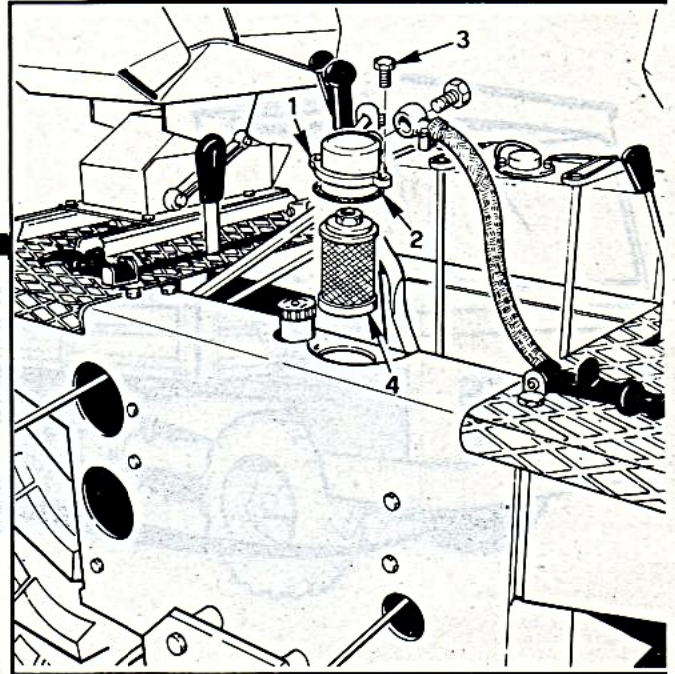
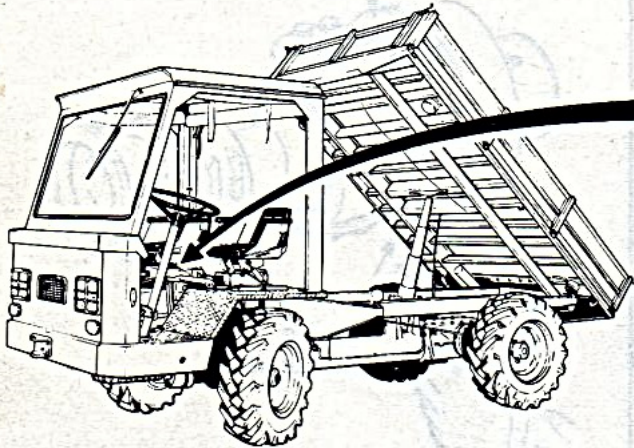
2 REGLAGE FREIN DE STATIONNEMENT

Contrôler périodiquement l'efficacité du frein de stationnement. Si l'effet de freinage résulte insuffisant, procéder comme suit:

Opération 1

Régler la tension du câble de commande en agissant sur la vis de réglage.

GROUPE INSTALLATION HYDRAULIQUE



REGLES GENERALES

Pour le bon fonctionnement de l'installation hydraulique contrôler fréquemment tous les dispositifs et toutes les tubulures, en éliminant à temps les pertes éventuelles, même si elles sont apparemment secondaires.

ATTENTION

Eviter de manipuler la pompe et le distributeur. La révision éventuelle doit être effectuée par des ateliers autorisés par le constructeur.

CONTROLE ET REGLAGES

Si les mouvements du vérin de soulèvement ou du vérin de commande de la direction résultent lents, après s'être assurés que le moteur marche régulièrement, il est opportun de contrôler l'installation hydraulique comme suit:

Opération 1

Contrôler le niveau de l'huile dans le réservoir avec

les vérins de soulèvement et de commande de la direction **COMPLETEMENT RETRACTES**. Le niveau de l'huile doit arriver à 40 mm environ du bord du réservoir.

FILTRE INSTALLATION HYDRAULIQUE

La cartouche du filtre de l'installation hydraulique doit être remplacée après 250 heures de travail. Pour la substitution de la cartouche procéder comme suit:

Opération 1

Démonter la bride (1) (complète de filtre) et le joint (2) en enlevant les vis (3).

Opération 2

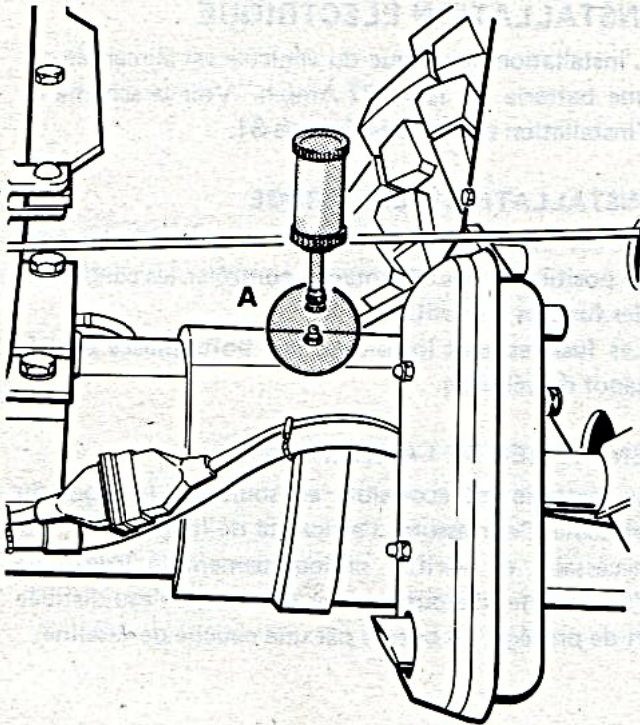
Dévisser la cartouche (4) de la bride.

Opération 3

Visser la neuve cartouche sur la bride et réinstaller la bride et le joint, en les fixant par les vis (3).

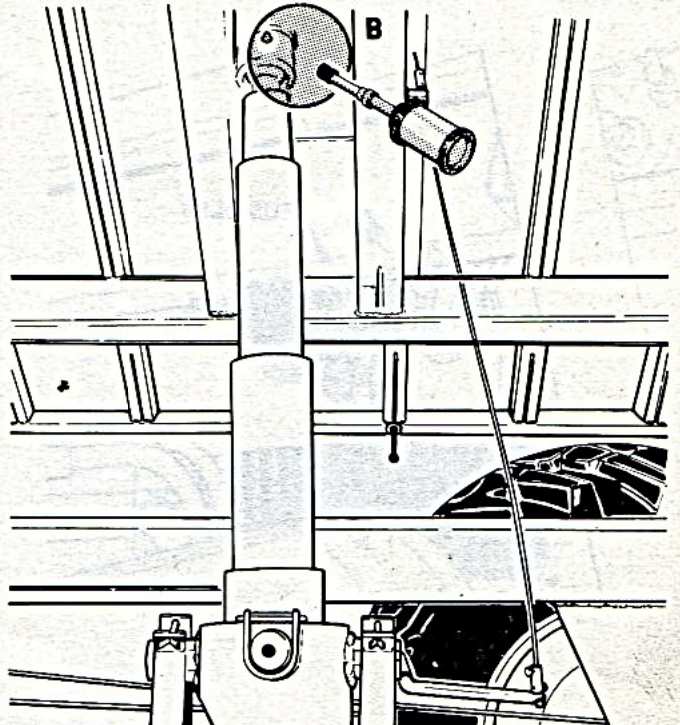
INSTALLATION ELECTRIQUE

ENTRETIEN - REGLAGES



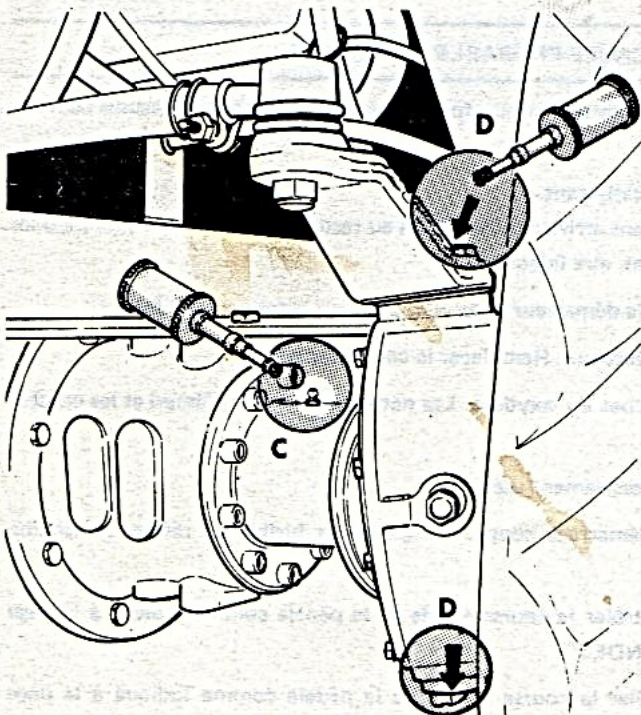
JOINT CENTRAL

Toutes les 25 heures graisser le point (A).



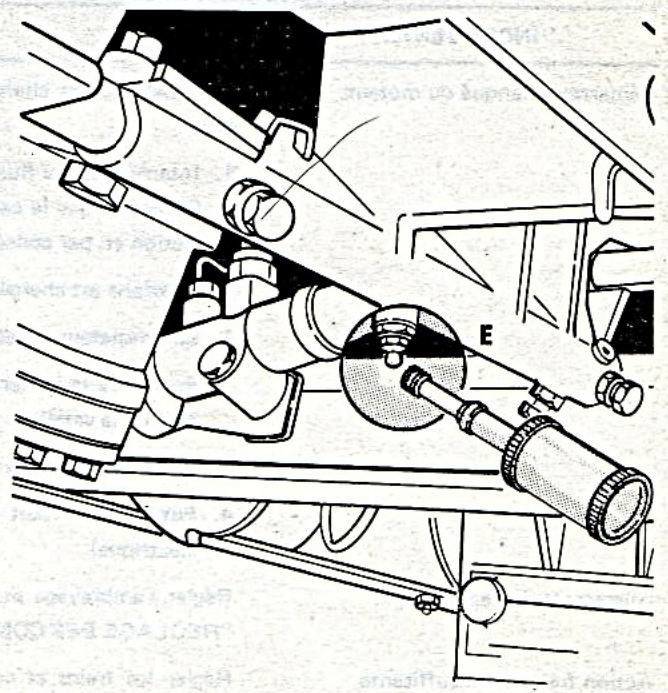
JOINT SUPERIEUR VERIN DE SOULEVEMENT

Toutes les 25 heures graisser le point (B).



JOINT A ROTULE PONT AVANT

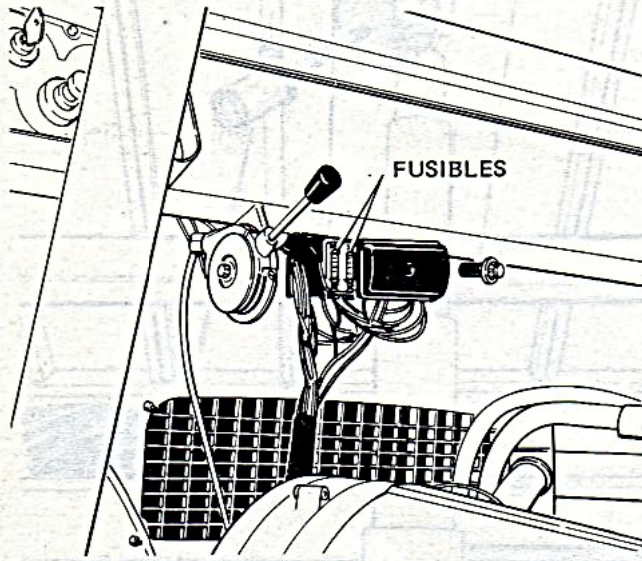
Toutes les 25 heures graisser les points (C) et (D).



TOURILLONS PEDALES FREIN ET EMBRAYAGE

Toutes les 25 heures graisser le point (E).

INSTALLATION ELECTRIQUE



INSTALLATION ELECTRIQUE

L'installation électrique du véhicule est alimentée par une batterie de 12V, 77 Amp.h. Voir le schéma de l'installation électrique à la page 31.

INSTALLATION D'ECLAIRAGE

En cas de non-fonctionnement des phares, des feux de position et des clignotants, contrôler les conditions des fusibles y relatifs.

Les fusibles sont logés dans une boîte placée sous le capot du véhicule.

ENTRETIEN DE LA BATTERIE

La batterie est accessible en soulevant le capot du véhicule. Pour assurer l'efficacité de la batterie, il est nécessaire de vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte, d'ajouter, si nécessaire, de l'eau distillée et de protéger les bornes par une couche de vaseline.

INCONVENIENT ET REMEDES

Les inconvénient ayant les plus grandes probabilités de se vérifier sont résumés ci-dessous avec l'indication

des opérations nécessaires pour en éliminer les causes. Les causes les plus évidentes, telles que pertes, avaries mécaniques, etc., ont généralement été omises, étant déjà supposé que l'opérateur peut facilement les identifier.

INCONVENIENT	CAUSE PROBABLE ET REMEDE
Démarrage manqué du moteur.	Si la batterie est chargée et le démarreur fonctionne régulièrement, les causes peuvent être: <ol style="list-style-type: none">1. Interruption du flux de carburant. Contrôler que le carburant arrive régulièrement au raccord d'entrée de la pompe d'injection et, par conséquent, aux injecteurs. Si la batterie est chargée et le démarreur ne tourne pas, les causes peuvent être: <ol style="list-style-type: none">1. Commutateur à clef défectueux. Remplacer le commutateur.2. Bornes de la batterie lâches ou oxydées. Les nettoyer à la toile d'émeri et les graisser avec de la vaseline.3. Balais du démarreur excessivement usés.4. Fusible du circuit de démarrage coupé. Remplacer le fusible (se référer au schéma électrique).
Glissement de l'embrayage.	Régler l'embrayage et contrôler la course à vide de la pédale comme indiqué à la page "REGLAGE DES COMMANDES".
Action freinante insuffisante.	Régler les freins et contrôler la course à vide de la pédale comme indiqué à la page "REGLAGE DES COMMANDES".
Action insuffisante du vérin de soulèvement ou du vérin de direction.	<ol style="list-style-type: none">1. Niveau de l'huile dans le réservoir insuffisant. Contrôler le niveau.2. Avarie de la pompe hydraulique. Faire reviser la pompe par un atelier autorisé.3. Pertes dans le vérin. Contrôler les condition des joints et éventuellement les remplacer.

INTRODUCTION

Les pages qui suivent comprennent une série de conseils à caractère général et quelques normes pratiques, dont le but est de faciliter l'emploi des machines agricoles. Dans l'intérêt des utilisateurs, nous leur conseillons de lire attentivement ces pages, dont le contenu complète celui du manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".

NORMES DE SECURITE

Lorsque vous vous servez de la machine agricole, votre prudence est irremplaçable; par conséquent, lisez attentivement les avertissements suivants:

- Avant de mettre en marche le moteur, assurez-vous que le changement de vitesses et la prise de force se trouvent bien au point mort.
- Embrayez l'embrayage graduellement.
- Ne travaillez avec les différentiels bloqués que pour le temps strictement nécessaire pour des tracés rectilignes.
- Avant de braquer, réduisez la vitesse. S'il est nécessaire d'employer le frein, pressez graduellement la pédale.
- Ne parcourez pas des descentes en débrayage ou avec le changement de vitesses au point mort.
- Si possible, arrêtez le véhicule sur un terrain plat et bloquez les freins. Si vous devez vous arrêter sur un terrain en pente, embrayez la première vitesse du changement (en montée) ou la première marche arrière (en descente).
- Ne faites pas d'opérations d'entretien avec le moteur en marche.
- Ne laissez pas le moteur en marche dans des locaux non aérés: les gaz d'échappement sont nocifs.
- Pendant le transfert sur route respectez les normes du code de la route.

EMPLOI DE LA MACHINE AGRICOLE

RODAGE

Pendant les 80 premières heures de fonctionnement, il est nécessaire d'observer les règles les suivantes:

- Après chaque démarrage à froid, faire fonctionner le moteur pour quelques minutes et à vide.
- Ne pas faire fonctionner le moteur au ralenti pour beaucoup de temps.
- Ne pas utiliser la machine agricole pour des travaux pénibles pour de longues périodes.
- Contrôler fréquemment qu'il n'y ait pas de pertes d'huile.
- Faire la vidange de l'huile du moteur (première vidange) à l'époque fixée par le Constructeur.

AVANT DE DEMARRER LE MOTEUR

Chaque jour, avant de démarrer le moteur, contrôler:

- Le niveau de l'huile dans le carter inférieur.
- La quantité de carburant dans le réservoir.

DEMARRAGE DU MOTEUR

- S'assurer que tous les leviers de commande se trouvent bien AU POINT MORT.
- Démarrer le moteur en effectuant les opérations indiquées dans le livret d'instructions correspondant.
- A moteur froid, éviter d'accélérer brusquement.
- Si la température ambiante est basse, ne pas mettre immédiatement la machine agricole sous effort.

EMPLOI DES COMMANDES

- Se servir des commandes en observant scrupuleusement les normes contenues dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".

CONTROLES PENDANT L'EMPLOI

- En cas de fonctionnement irrégulier d'un organe quelconque, arrêter la machine et prendre les mesures nécessaires.
- Suivre attentivement les indications données par les témoins et les instruments du tableau de bord.
- Faire attention à ne pas laisser s'épuiser le carburant dans le réservoir, car ceci provoquerait l'entrée d'air dans le circuit d'alimentation et rendrait nécessaire la désaération de ce circuit. Il est conseillé de remplir le réservoir à la fin de chaque journée de travail. Remplir entièrement le réservoir,

CONSEILS AUX UTILISATEURS

afin d'éviter la condensation de la vapeur d'eau présente dans l'air et la formation d'eau qui s'en suivrait.

- Le témoin de pression de l'huile moteur doit s'éteindre immédiatement après le démarrage du moteur. S'il reste allumé à moteur en marche, cela peut signifier: ralenti du moteur trop bas, niveau de l'huile insuffisant, viscosité de l'huile non appropriée par rapport à la température ambiante, pannes dans le circuit. Si le témoin s'allume, arrêter immédiatement le moteur et effectuer les contrôles nécessaires. A moteur très chaud et au ralenti, le témoin peut s'allumer même si tout est normal.
- Une fumée excessive à l'échappement peut signifier des irrégularités dans le fonctionnement du moteur: dans ce cas consulter le livret d'instructions du moteur.

ACCELERATEUR

- Ne pas faire fonctionner le moteur à une vitesse trop basse d'une manière continue: ceci pourrait causer une consommation excessive d'huile et d'autres inconvénients.
- Lorsque la machine n'est pas en état de fournir la traction demandée, ou bien lorsque la traction peut être obtenue à une vitesse plus élevée, il est nécessaire d'employer le levier du variateur de vitesse.

CHANGEMENT DE VITESSES

- La machine agricole, généralement, peut être mise en marche avec n'importe quelle vitesse. Il est donc conseillé d'entreprendre le travail en embrayant immédiatement la vitesse qui permet d'obtenir la vitesse et la traction correspondant au type de travail à exécuter.

FREINS

- Employer les freins modérément, en manoeuvrant la commande avec douceur: un emploi irrationnel cause une consommation excessive de carburant, ainsi que l'usure des pneus et des organes de freinage.

BLOCAGE DES DIFFERENTIELS

- Les différentiels sont des organes qui permettent aux roues motrices de tourner à des vitesses diffé-

rentes en virage. Le véhicule est pourvu d'un dispositif de blocage qui permet d'augmenter l'adhérence des roues.

- Ne pas prendre de virages avec les différentiels bloqués.
- Ne pas tenir les différentiels bloqués s'il n'est pas nécessaire; cela cause un gaspillage de puissance, des sollicitations excessives aux organes de transmission et de difficultés de manoeuvre.

PRISE DE FORCE

- Utiliser la prise de force comme indiqué dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".
- Ne pas accoupler des équipements qui nécessitent d'une puissance supérieure à celle que peut transmettre la prise de force. En cas de doute consulter le Constructeur.

ENTRETIEN DE LA MACHINE AGRICOLE**REGLES GENERALES**

- Pour garantir à la machine un rendement constant et pour en augmenter la durée, effectuer scrupuleusement les opérations d'entretien indiquées dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".
- Les intervalles fixés pour chaque opération doivent être scrupuleusement respectés, faute de quoi on pourrait compromettre le fonctionnement et le rendement de la machine.
- Il est conseillé de nettoyer la machine chaque semaine, en enlevant la poussière, la boue et d'autres ordures qui peuvent s'être accumulées.
- Pour le graissage des différents organes, utiliser exclusivement les produits indiqués dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".
- Le contrôle du niveau d'huile dans les différents organes doit être effectué à froid et avec la machine sur terrain plat.
- Les vidanges doivent être effectuées lorsque l'huile est chaude; cela facilite la vidange proprement dite et la sortie des dépôts.
- Nettoyer soigneusement les graisseurs avant d'in-

roduire la graisse; les nettoyer à nouveau à opération terminée, afin d'éviter l'accumulation de poussière.

MOTEUR ET ORGANES QUI S'Y RATTACHENT

- Observer scrupuleusement les normes d'entretien contenues dans le livret d'instructions correspondant.

EMBRAYAGE

- Pour assurer un bon fonctionnement de l'embrayage, il est nécessaire que la pédale ait une course à vide bien déterminée avant d'obtenir le débrayage. Cette course va diminuer au fur et à mesure que le disque de l'embrayage se consume. Par conséquent, il est nécessaire de rétablir la course à vide de la pédale, afin d'éviter de surchauffages, de glissements et l'usure de l'embrayage. La course à vide de la pédale et les instructions de réglage sont indiquées dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".

FREINS

- La pédale du frein doit avoir une course à vide bien déterminée avant d'actionner les freins. Cette course va augmenter avec l'usure des freins. Dans ce cas, ou en cas de freinage différent entre une roue et l'autre, régler les freins comme indiqué dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".

PNEUS

- La valeur de la pression de gonflage est indiquée dans le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN".
- Une pression inférieure à celle normalement requise détermine une usure irrégulière de la bande de roulement, favorise l'usure des flancs des pneus et peut produire, dans les cas extrêmes, un glissement du pneu sur la jante et par suite la rupture de la chambre à air.
- Une pression supérieure à celle normalement requise favorise le glissement du pneu sur le terrain et par suite une perte de traction et l'usure de la bande de roulement.
- La pression doit être contrôlée lorsque les pneus sont froids.
- Eviter d'amener les pneus en contact avec de l'huile, de la graisse ou du carburant.

- Contrôler périodiquement les conditions de la bande de roulement; enlever les cailloux, clous, etc. qui pourraient s'y être éventuellement encastrés.

INSTALLATION ELECTRIQUE

BATTERIE

- Au moins une fois chaque mois, et plus fréquemment en été, contrôler le niveau de l'électrolyte et ajouter, si nécessaire, de l'eau distillée.
- Maintenir toujours la batterie propre et sèche.
- Nettoyer les bornes et les protéger par une couche de vaseline. S'assurer qu'elles soient bien fixées aux pôles de la batterie.
- Ne pas tenir les phares allumés pour beaucoup de temps lorsque le moteur est arrêté.
- Au cas où la batterie demanderait des additions fréquentes d'eau distillée, ou bien elle ne débiterait pas le courant nécessaire au démarrage du moteur, il est nécessaire de consulter un atelier spécialisé.

LONGUE INACTIVITE DE LA MACHINE AGRICOLE

Lorsque la machine reste inactive pendant une longue période, il est nécessaire de prendre les précautions les suivantes:

- Protéger le moteur comme indiqué dans le livret d'instructions correspondant.
- Effectuer un nettoyage général de la machine et la garer dans un local approprié (ni poussiéreux, ni humide).
- Remplir de gas-oil le réservoir jusqu'au niveau maximum.
- Enlever la batterie et la garder dans un local où il n'y a pas de problèmes de gel; la faire recharger tous les mois.
- Graisser la machine (voir le manuel "EMPLOI ET ENTRETIEN").
- Si possible, soulever le véhicule du sol, en le plaçant sur des supports appropriés.
- Recouvrir le véhicule avec une bâche de protection.



42045 - LUZZARA (Reggio Emilia)
Tel. (0522) 835113/216/298